

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2497 - JEUDI 31 DÉCEMBRE 2015

Conseil des ministres

L'élection présidentielle fixée au 20 mars



Le Conseil des ministres réuni hier à Brazzaville a fixé la date de la tenue du premier tour de l'élection présidentielle au 20 mars 2016. Cette décision fait suite à l'annonce faite le 22 décembre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui, dans un message devant les membres de l'Assemblée nationale, avait décidé de ramener la présidentielle de l'année prochaine au premier trimestre, en vue d'amorcer la mise en place des institutions prévues par la nouvelle Constitution du 6 novembre 2015. Le dernier Conseil des ministres de l'année 2015 s'est également prononcé sur d'autres sujets tels qu'indiqué dans le compte rendu.

[Lire compte rendu en page 3](#)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN RCA

Les Centrafricains de Brazzaville ont voté avec enthousiasme



Les Centrafricains, réfugiés et demandeurs d'asile vivant en République du Congo ont massivement exercé leur droit civique, le 30 décembre à Brazzaville, où des longues files se sont formées dès les premières heures, après l'ouverture de l'unique centre de vote installé dans l'enceinte de l'ambassade. À l'ins-

tar de Brazzaville où 2774 électeurs étaient recensés par la supervision de l'Autorité nationale des élections (ANE), en charge d'organisation du scrutin au Congo, d'autres citoyens régulièrement inscrits à Pointe-Noire et à Bétou se sont également rendus aux urnes. « Pour voter, l'électeur doit présenter sa carte d'électeur et une pièce d'identité portant sa photo. Pour ceux ne disposant pas de carte d'électeur, il suffit d'un récépissé accompagné de la pièce d'identité », a précisé un des superviseurs de l'ANE à Brazzaville.

[Page 7](#)

PCT

Zacharie Bowao et Okombi Salissa remplacés au bureau politique du parti

À l'issue de sa réunion tenue du 29 au 30 décembre à Brazzaville, le comité central du Parti congolais du travail (PCT) a complété les effectifs du bureau politique avec l'entrée de Pierre Mabiala et Anatole Collinet Makosso, en remplacement de Charles Zacharie Bowao et André Okombi Salissa.

Outre cet aménagement, le comité central a annoncé la tenue, dans les prochains jours, de sa session extraordinaire en vue de se prononcer sur son candidat à la prochaine présidentielle.

« Le comité national d'investiture va se réunir pour le choix du candidat du parti, lequel choix sera validé par le comité central au cours de sa session extraordinaire qui sera convoquée sous peu », a précisé le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. [Page 2](#)

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Multiplication des appels d'offres en faveur de la Bouenza

Depuis quelques temps, le département de la Bouenza qui abritera, le 15 août, les festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance couplé au programme de la municipalisation accélérée constitue une priorité de la Délégation générale aux Grands travaux avec de nombreux appels d'offres consacrés à la

construction d'infrastructures.

En vue de doter ce département d'établissements scolaires modernes, plusieurs entreprises viennent de soumissionner pour la construction de collèges modernes à Loudima, Kayes et Nkayi, puis d'un lycée d'enseignement technique à Madingou. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

2015 (4)

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

2015 (4)

Le quatrième et dernier poste du bilan résumé que nous vous avons présenté cette semaine concerne les éléments qui permirent à notre peuple de se reconstruire après les guerres civiles de 1997-1998. Au-delà de la garantie qu'apportent aux citoyens congolais des forces de l'ordre – armée, gendarmerie, police – qui ont su elles-mêmes faire taire leurs différends et se discipliner pour le plus grand bien de notre pays, c'est en effet l'opinion publique elle-même qui a prouvé cette année sa maturité.

Alors qu'elle aurait pu, comme tant d'autres nations de par le vaste monde, se lancer dans de nouvelles et dangereuses aventures au nom d'un progrès politique et social dont les contours demeurent flous, notre nation n'a pas écouté les voix qui prônaient la révolte populaire, la désobéissance civile, l'anarchie urbaine. Elle a observé avec calme les événements qui se déroulaient ici et là, a refusé de se soumettre aux diktats de l'opposition radicale, a soutenu résolument le processus de réforme institutionnelle qui lui était proposé par le pouvoir en place.

Conséquence directe de ce comportement adulte, le Congo aborde l'année 2016 de façon sereine, avec la volonté affichée d'aller jusqu'au bout de la logique qui l'a conduit à moderniser ses institutions. Certes, il n'est pas à l'abri de dérapages voulus et organisés par l'un ou l'autre de ces petits groupes extrémistes que l'on voit opérer dans les sociétés démocratiques, mais tout indique aujourd'hui qu'il trouve désormais en lui-même la force de lutter contre les dérapages éventuels. Et c'est très bien ainsi !

N'en déplaise aux détracteurs de notre pays qui surfent sur les réseaux sociaux et qui s'emploient à manipuler les grands médias occidentaux, ce que 2015 a prouvé n'est finalement pas autre chose que l'attachement viscéral des citoyens congolais aux valeurs qui fondent la démocratie. Et de ce point de vue cette année s'inscrit dans les annales de notre jeune République comme une étape essentielle sur la voie du progrès.

C'est pourquoi ce soir, alors que retentiront les douze coups de minuit, nous pourrions tous être fiers de nous et plus confiants que jamais dans l'avenir. Bonne et heureuse année 2016 !

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Le Comité central se réunira en session extraordinaire dans les tout prochains jours

Ces assises seront consacrées entre autres à la désignation du candidat du Parti congolais du travail (PCT) à l'élection présidentielle fixée au 20 mars 2016. L'annonce a été faite le 29 décembre à Brazzaville à l'occasion de la clôture de la cinquième session ordinaire du comité central.

À propos de l'élection présidentielle, le secrétaire général, Pierre Ngolo a rappelé aux membres du comité central la procédure d'investiture. « *Le comité national d'investiture va se réunir pour le choix du candidat du parti, lequel choix sera validé par le Comité central au cours de sa session extraordinaire qui sera convoquée sous peu* », a-t-il expliqué.

Le plenum des membres du comité central a mis à profit cette réunion pour procéder au complètement du bureau politique. Ainsi, suite au décès de Paul Yves Loua Mabika, à la démission de Charles Zacharie Bowao et aux sanctions disciplinaires infligées à André Okombi Salissa et Nicolas Kossaloba, le comité central les a remplacés par Anatole Collinet Makosso, Pierre Mabilia, Barthélémy Nzaba Bakala et Jeanne Yandza Ngala. Examinant le rapport moral de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation, les membres du comité central ont engagé le débat sur la création et l'animation des associations et formations politiques par certains cadres du parti. Ainsi, il a été

rappelé que la décision du 6^e congrès extraordinaire interdisant aux membres du parti d'animer des associations politiques demeure toujours en vigueur.

Cependant, les associations qui viennent en appui au parti doivent se faire connaître auprès du département

cette année sous le thème : « Dans la discipline et l'esprit de camaraderie, donnons la priorité au parti pour des victoires encore plus grandes ». Dans cette perspective, le secrétaire général, Pierre Ngolo, outre les directives émises à l'intention des structures intermédiaires et



Une vue partielle des membres du Comité central du PCT

chargé du mouvement associatif, et s'interdire toute action pouvant affaiblir le parti. En définitive, il a demandé aux membres du comité central d'être de véritables surveillants de l'action du parti pour relever les éventuelles défaillances, afin de les corriger.

Le comité central a été informé des dispositions pratiques relatives à la commémoration de la journée du 31 décembre qui sera célébrée

de base, a exhorté le comité central à se mobiliser afin de donner un éclat particulier à cette commémoration. Dans son discours de clôture des travaux, Pierre Ngolo a félicité les cadres qui ont intégré le bureau politique. Il a invité, en outre, les membres du comité central à créer une véritable dynamique politique pour des victoires plus grandes.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiq Nérplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 30 décembre 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 30 Décembre 2015 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Huit (8) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir : Deux (2) projets de loi et un (1) projet de décret au titre du Ministère des Hydrocarbures. Un projet de décret au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation : Quatre (4) projets de décrets au titre du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique :

A/- Ministère des Hydrocarbures.

M. Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Ministre des Hydrocarbures, a présenté un projet de décret, et deux projets de loi. Le Ministre a d'abord précisé le lien entre le projet de décret portant approbation de la renonciation par la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) en sigle) du permis d'exploitation d'hydrocarbures dit « YOMBO-MASSEKO-YOUBI » et attribution à la SNPC d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « YOMBO-MASSEKO », et le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production « YOMBO-MASSEKO », signé le 15 juin 2015 entre la République du Congo, la SNPC et les sociétés PERENCO Congo et PETRO Congo S.A.

En effet, c'est la renonciation du permis initial par la SNPC, renonciation actée par le projet de décret, permis soumis à l'époque au régime de concession, qui justifie le projet de loi octroyant un nouveau permis d'exploitation au contracteur, et ce sur la base d'un contrat de partage de production.

Le permis initial arrivait en effet à échéance en 2019, tandis que le certificat de classe de la barge de production, de traitement, de stockage et de chargement (FPSO Conkouati en

sigle) devait expirer en mai 2016. Sur le fond, le nouveau permis d'exploitation offshore « YOMBO-MASSEKO », d'une superficie de 144,50 kms², est amputé du gisement « YOUBI », auquel le contracteur a définitivement renoncé.

Les investissements attendus pour l'exploitation des gisements restants sont estimés à 411 millions de dollars américains. Ils permettront notamment le remplacement du FPSO Conkouati, ainsi que le forage de plusieurs puits de production et d'injection d'eau, de manière à atteindre, dans les 20 prochaines années, une production d'environ 45 millions de barils de pétrole brut soit un coût de 33,8 dollars par baril.

Les paramètres de récupération des coûts du contrat de partage de production « YOMBO-MASSEKO » sont les suivants :

Reprise des coûts antérieurs de la concession, estimés à 58 millions de dollars, en contrepartie du transfert à l'Etat de la propriété des actifs actuels ; Placement des provisions de réhabilitation des sites dans un compte séquestre ;

Le contrat prévoit également des calculs liés au seuil de prix haut, au cost oil huile, et au cost oil garanti, ainsi que des paramètres fiscaux qui permettront une répartition des revenus (excess cost oil, quiper profit oil, profit oil, etc.) entre l'Etat et le contracteur.

Après examen, les projets de décret et de loi ont été approuvés par le Conseil des Ministres, le projet de loi de partage de production « YOMBO-MASSEKO » devant être transmis au Parlement pour adoption.

Le Conseil a ensuite examiné le second projet de loi portant approbation du contrat de partage de production « POINTE-INDIENNE », signé le 1er octobre 2015 entre la République du Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo et les sociétés AFRICA OIL and GAS CORPORATION S.A., PETROLEUM TRADING Congo S.A., et IFOURET S.A.

Ce permis d'exploitation, attribué

en 2013 à la SNPC, autorisait cette société à s'associer aux sociétés susmentionnées.

Outre les règles usuelles en matière de contrat de partage de production, ainsi que les dispositions fiscales déterminées par l'Etat, il est à noter que le gisement « POINTE-INDIENNE », a connu jusqu'en 2015 une production cumulée de 8 millions de barils. Les réserves estimées sont encore d'environ 9 millions de barils, pour un investissement attendu d'environ 60 millions de dollars.

B/- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation :

Depuis l'approbation de la Constitution lors du référendum du 25 octobre 2015, et après sa promulgation par le Chef de l'Etat le 06 novembre 2015, le peuple congolais est dans l'attente de la mise en place des institutions de la Nouvelle République.

Lors de son Message à la Nation devant l'Assemblée Nationale le 22 décembre dernier, délivré conformément à l'article 94 alinéa 2 de la Constitution du 06 Novembre 2015, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République avait déclaré, je cite : « *le bon sens commande que l'élection présidentielle soit, après le vote de la nouvelle Constitution, le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République. La césure entre les deux Républiques datera du jour de la prise de ses fonctions par le nouveau Président de la République* », Fin de citation.

M. Raymond Zéphyrin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, a donc soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des Ministres un projet de décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du Président de la République. Ce projet de décret est la suite logique des orientations données par le Président de la République, lequel a déclaré lors de son Message à la Nation précité, que l'élection du Président

de la République devait se tenir au cours du premier trimestre 2016.

Après délibération, et conformément à l'article 51 de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale modifiée, le Conseil des Ministres a décidé de convoquer le corps électoral le Dimanche 20 Mars 2016, pour le premier tour de l'élection du Président de la République, sur toute l'étendue du territoire national.

C/- Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique :

Présentant quatre (4) projets de décrets, à savoir :

Projet de décret portant approbation des statuts de l'institut national de recherche agronomique ; Projet de décret portant approbation des statuts de l'institut national de recherche forestière ; Projet de décret portant approbation des statuts de l'institut national de recherche en sciences de la santé ; Projet de décret portant approbation des statuts de l'institut national de recherche en sciences exactes et naturelles.

M. Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a, d'entrée de jeu, rappelé que les quatre instituts de recherche dont les statuts sont soumis ce jour à l'examen et à l'approbation du Conseil des Ministres, sont le fruit des travaux du 2ème Colloque National de la Science et de la Technologie, tenu à Brazzaville du 28 au 30 juin 2001.

Parmi les recommandations issues de ces assises, il avait été décidé, afin de faciliter la mise en œuvre d'une politique de recherche cohérente et dynamique au Congo, de la création d'instituts nationaux de recherche, devant permettre la mise en place du système national de recherche scientifique et de l'innovation technologique du secteur couvert par chacun de ces instituts.

Ces Instituts ont été créés respectivement par les lois n° 23-2012 du 24 septembre 2012 (Institut National

de recherche forestière) ; n°24-2012 du 24 septembre 2012 (Institut National de recherche en sciences de la santé) ; n°25-2012 du 24 septembre 2012 (Institut National de recherche agronomique) ; et n° 26-2012 du 24 septembre 2012 (Institut National de recherche en sciences exactes et naturelles)

Les projets de décret soumis à l'examen du Conseil des Ministres ont pour objet de compléter l'édifice juridique qui va permettre à ces instituts de recherche de déployer leur activité.

Après discussion, le Conseil des Ministres a approuvé avec amendements les projets de décrets soumis à son examen par le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique.

Prenant la parole à l'issue de ces délibérations, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, a souligné que l'année 2015, riche en événements, touchait à sa fin. Il a réaffirmé le fait que le Gouvernement devait continuer à gérer, comme sa mission le prescrit par ailleurs, les affaires de l'Etat. Le Chef de l'Etat a, ensuite, exhorté les Congolais et Congolaises en général, et les Administrations en particulier, au travail soutenu.

Pour le Gouvernement, outre ses missions habituelles, le Président de la République a précisé que le travail consistera à organiser de manière optimale et réussie le scrutin présidentiel dont le premier tour vient d'être fixé au 20 Mars prochain. Il a conclu qu'une organisation réussie du scrutin à venir permettra au peuple congolais d'exercer pleinement ses droits civiques, et ce par un vote libre et sans entrave d'aucune sorte.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h50.

Fait à Brazzaville, le 30 Décembre 2015
Thierry MOUNGALLA,
porte-parole du gouvernement

LIKOUALA

Le préfet dénonce l'intégrisme des ressortissants de ce département

C'est au cours d'une conférence de presse donnée à son domicile de Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville, que le préfet du département de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo, a stigmatisé le comportement tribal de certains cadres de la Likouala, avant toutefois de féliciter les populations de son département pour avoir participé massivement au scrutin référendaire du 25 octobre 2015.

D'entrée de jeu, le préfet Gilbert Djombo Bomondjo, a déclaré que le pourcentage de 100% réalisé par la Likouala lors du scrutin référendaire ne le surprend nullement. C'est le contraire qui l'aurait surpris. Car il serait inadmissible que les représentants des notables, des associations, des églises, des partis politiques de la Likouala, qui ont été les premiers à demander au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 19 février 2014, lors de son séjour dans la Likouala à l'occasion du Fipa, de changer la constitution, ne respectent pas leur volonté.

« En tant que préfet, j'ai joué à l'apaisement en demandant aux populations, d'aller exprimer librement leurs devoirs civiques. Ces dernières m'avaient garanti la bonne tenue du scrutin dans le calme et la paix. C'est le cas du village Boussi-Boussi à plus

de 80 kilomètres d'Impfondo qui a toujours connu des problèmes, mais où, la paix a été rétablie grâce au vieux Folo Thomas », a déclaré le préfet.

Le préfet de la Likouala a réfuté les allégations l'accusant de trop se mêler de la politique et surtout de faire recenser les étrangers. « Je ne me mêle pas des problèmes politiques. Je suis le préfet chargé d'établir l'ordre public. Partout où je suis passé, quand j'ai remis 600.000 FCFA à la majorité présidentielle, j'ai fait autant pour l'opposition. Si j'étais partisan, je n'aurais pas remis la même somme à l'opposition. Je suis le préfet, donc le chef des opposants et de ceux qui sont au pouvoir », s'est-il défendu.

Taxé d'avoir choisi déjà des candidats pour les élections législatives et locales, Gilbert Djombo Bomondjo, s'est dit étonné car, il ne reconnaît pas avoir



Le préfet de la Likouala lors de la conférence de presse

choisi un candidat, ni à Bouanela, ni partout où il est passé, d'autant plus que ce n'est pas son rôle. C'est la peur qui anime les députés et conseillers sortants ainsi que les futurs postulants. C'est aux partis politiques ou aux candidats indépendants de le faire et non au préfet. Même le président de la République, le préfet ne peut pas le présenter comme candidat. « Aujourd'hui, les

populations de la Likouala ont refait confiance en leur préfet. Entretemps, le département a connu une période tumultueuse. Je suis en train de refaire la paix. Et partout où je suis passé, on m'a réservé un accueil chaleureux. C'est ça qui fait peur », a-t-il précisé.

Parlant de son combat au quotidien, le préfet dit être contre l'intégrisme. Car, certains ressortissants de ce département qui l'ont quitté depuis plus de 40 ans, pour n'y repartir qu'après la guerre, veulent imposer leur mode de vie aux populations. « Comment voulez-vous que les frères d'autres départements qui habitent la Likouala ne peuvent pas être conseillers ou députés, tout simplement parce qu'ils ne sont pas originaires de ce département. C'est ce mode de vie que je combats. Ce sont des intégristes qui ne veulent pas que d'autres congolais prennent corps dans la Likouala, même quand ils sont brillants. Je bannis le tribalisme. Pour preuve, mon personnel (gardes, maîtres d'hôtel) vient d'ailleurs : Pool, Cuvette, Bouenza,

Niari », a expliqué le préfet.

Toujours dans la perspective des échéances de 2016, Gilbert Djombo Bomondjo, a déclaré que lors de sa tournée, les populations d'Enyellé lui ont remis 125.000 FCFA pour remettre au président Sassou N'Guesso pour qu'il se présente en 2016. Les autres sous-préfectures emboîteront le pas, a-t-il rassuré.

Le préfet a mis au défi, quiconque le taxerait d'avoir reçu de l'argent du trésor public, du parti congolais du travail pour organiser sa tournée, de fournir les preuves. « Je suis un opérateur économique. J'étais fonctionnaire, et lorsqu'en 1992 le président Denis Sassou N'Guesso a quitté les affaires, j'ai démissionné de la fonction publique et depuis lors, je fais des affaires. En tant que particulier, j'ai la plus grande plantation du palmerais du Congo que j'ai commencé en 1985, ne sachant pas à l'époque que je serai préfet un jour. Quand j'ai de l'argent, je le mets au service des populations, pour lesquelles je viens en aide », a-t-il renchéri.

Bruno Okokana

COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE – TRAVAIL – PROGRES**COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION DU COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL DU 29 DÉCEMBRE 2015**

Le comité national du dialogue social s'est réuni, ce mardi 29 décembre 2015, dans la salle R11 de L'Africa Oil and Gas Corporation (AOGC), sous la présidence de monsieur Florent NTSIBA, ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, président dudit comité assisté de monsieur Gilbert ONDONGO, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public premier vice-président et de monsieur Gilbert MOKOKI, ministre de la fonction publique, 2ème vice-président.

Y ont pris part :

Les représentants de l'administration ;
Les représentants des organisations professionnelles d'employeurs ;
Les représentants des syndicats des travailleurs.

L'ordre du jour portait essentiellement sur le point relatif à l'exécution des accords issus des négociations globales du 12 août 2013 entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

I – DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de circonstance de monsieur le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale président du Comité.

Dans son propos, le ministre d'Etat, a rappelé l'engagement inébranlable et le soutien constant de Son Excellence Monsieur le Président de la République au dialogue social en tant que levier essentiel de la gestion quotidienne de la vie socio-politique nationale.

Après avoir donné les raisons ayant occasionné les différents reports de cette session, le ministre d'Etat a insisté sur la primauté du dialogue dans la consolidation de la paix sociale et de la cohésion nationale.

Ainsi, le comité national du dialogue social qui a vocation d'observatoire social, suit avec attention les préoccupations des employeurs et des travailleurs. Cependant, les prétentions sociales souhaitées doivent tenir compte de la morosité actuelle de la conjoncture économique nationale.

Le ministre d'Etat s'est félicité de l'engagement du gouvernement, dans l'application de la mesure de relèvement échelonné de la valeur du point d'indice de solde des agents de l'Etat contenu dans le protocole d'accord issu des négociations du 12 août 2013, notamment de 200 à 225 depuis janvier 2014 et de 225 à 250 en janvier 2015. Cet effort régulier d'une année à l'autre devrait se poursuivre en 2016 et 2017 pour un point d'indice de solde respectivement à 275 et 300.

Pour terminer, le ministre d'Etat a invité les membres du comité national du dialogue social à la responsabilité en privilégiant l'intérêt supérieur de la nation pour un monde du travail apaisé et performant.

II – DU DEROULEMENT

Les membres du comité national du dialogue social ont adopté avec amendements l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

1-Vérification des présences ;
2- Point sur l'exécution des accords relatifs des négociations globales du 12 août 2013.

3- Divers

I. De la vérification des présences

Le président du comité national du dialogue social a constaté que le quorum est largement atteint.

II. Du point sur l'exécution des accords relatifs aux négociations globales du 12 août 2013.

En ce qui concerne l'évaluation elle s'est focalisée sur les points suivants :

-le recensement des agents civils de l'Etat ;

Pour le ministre de la fonction publique, la situation est restée la même.

Cependant, le ministre a rassuré les membres du Comité que les dispositions ont été prises pour que cette opération reprenne en 2016.

-l'harmonisation des textes des enseignants ;

le ministre de la fonction publique a informé le comité que le travail se poursuit.

A ce jour tous les 514 dossiers y afférents sont traités et remis dans le circuit d'approbation.

-le paiement de la dette de l'Etat

Le ministre en charge des finances, a informé les membres du comité des efforts fournis par le gouvernement dans ce domaine. Ainsi, 330 000 000 000 FCFA d'arriérés de salaires ont été payés ; 55 000 000 000 FCFA payés au titre de 47 entreprises et établissements liquidés et d'autres sont en cours de paiement.

-De la liquidation des entreprises publiques

Afin de s'assurer de l'apurement de la dette relative aux droits des travailleurs, un rapprochement des informations sera effectué après des services compétents, notamment la CCA et la commission mixte chargée des liquidations.

-la revalorisation des indemnités de fonction et des indemnités de déplacement des agents de l'Etat telles que prévues par le protocole d'accord d'août 2013 ;

Le premier vice-président a informé les membres du comité que les projets de décrets ont été transmis au secrétariat général du gouvernement.

-Le relèvement de la valeur du point d'indice

Il a été admis que le relèvement de la valeur du point d'indice s'exécute conformément aux accords des négociations globales du 12 août 2013. Ainsi à compter de janvier 2016 la valeur du point d'indice passera de 250 à 275.

-la tenue des CAP,

le ministre de la fonction publique a informé les membres du comité que les CAP se sont tenues dans 17 structures pour 9 833 dossiers au cours de cette année 2015.

-la situation des cadres supérieurs du corps diplomatique et consulaire remplissant les conditions d'accès au corps hors catégorie.

A ce propos, le ministre d'Etat, ministre des finances a informé le comité de la non existence d'un corps de hors catégorie au niveau de leur statut.

-Le statut général de la fonction publique

Le comité a été informé qu'un projet a été transmis au secrétariat général du gouvernement pour examen.

-Le SMIG et les allocations familiales

Le comité encourage vivement les partenaires sociaux à négocier sur ces deux points. Toutefois, le ministre d'Etat en charge du portefeuille public initiera des concertations à ce sujet avec les entreprises et établissements publics afin qu'un relèvement des allocations familiales soit examiné.

-La grille salariale des agents de la fonction publique

Cette grille sera traitée en deux phases à savoir la phase administrative qui est imminente et la phase financière, objet des négociations, interviendra par la suite.

-La situation du CNTF

La situation du CNTF est en cours d'examen entre les ministres d'Etat en charge des finances et celui des transports pour parvenir à une solution. Un protocole d'accord transactionnel sera signé entre les syndicats et le gouvernement.

-Le paiement des rappels des soldes d'activité des ex appelés et volontaires de l'enseignement

Le ministre en charge des finances a indiqué qu'un effort sera fait pour poursuivre l'apurement de cette dette.

-La situation des travailleurs de l'ex ONPT

Le comité a été informé de la situation relative au traitement des dossiers de pension des agents de l'ex ONPT affiliés à la CNSS qui nécessite le versement à cet organisme de sécurité sociale la somme de 303 millions de francs CFA.

De même, il a été également saisi pour les 550 millions de francs CFA dus à la mutuelle des ex agents de cette entreprise.

Le ministre d'Etat en charge des finances a pris acte de ces deux situations.

3-DIVERS

En divers le comité s'est convenu de ce que le mandat des délégués du personnel actuel se poursuive jusqu'aux prochaines élections prévues en décembre 2016. Notification sera faite par le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale.

Les débats se sont déroulés dans un climat de compréhension mutuelle.

Débutée à 11 heures, la session a pris fin à 17 heures 20 minutes.

Fait à Brazzaville, le 29 décembre 2015

Le comité national du dialogue social

EVOCATION

La petite histoire des réveillons d'armes dans la force publique congolaise

Comme à l'accoutumée, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'adressera à la force publique, ce 31 décembre, à l'occasion du réveillon d'armes clôturant l'année 2015. Une tradition vieille de trente-ans. Evocation...

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas. Voici 30 ans que nous assistons chaque année au réveillon d'armes qui est devenu une tradition militaire à l'initiative du président de la République chef suprême des armées. Le premier réveillon d'armes fut organisé, le 31 décembre 1985.

La célébration, ce jour, du 30e anniversaire des réveillons d'armes, revêt une importance capitale pour les forces armées. C'est la compilation des trois décennies pour les éléments de la force publique qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes à toutes épreuves. Ce rendez-vous enrichissant constitue pour le président Denis Sassou N'Guesso un moment propice pour la création de référentiels qui permettent à la force publique de revisiter le chemin parcouru, d'engager une réflexion intense sur les défis que nous devons relever, dans cette phase ascensionnelle vers l'émergence de notre pays.

- De renforcer et de consolider la cohésion des cadres combattants de notre vaillante et dynamique armée pour la rendre plus performante et plus rayonnante.

L'occasion pour le chef de l'État d'instruire le personnel de la force publique sur les activités à mener l'année prochaine après avoir écouté le rapport du chef d'état-major Général de l'année écoulée.

C'est aussi, faut-il le rappeler, l'unique occasion où le chef suprême des armées peut s'entretenir directement avec la troupe. Moment de complicité et de cohésion avec les éléments de la force publique qui bénéficient du privilège de ce moment festif avec l'aéropage militaire comme un poisson dans l'eau, Denis Sassou N'Guesso a toujours su donner le ton, le rythme et la cadence.

À chaque allocution, il a toujours mis un accent particulier sur la paix et la sécurité du peuple.

En 1997, Denis Sassou N'Guesso qui avait hérité d'une armée lézardée à l'issue des événements douloureux qu'a connus notre pays, a eu le courage d'affirmer dans son discours à la nation le 25 Octobre que le pays était devenu exsangue. Il n'y avait plus d'armée, plus de gendarmerie, plus de police. Il fallait tout refaire. L'économie nationale également dont la machine avait perdu la denture de son engrenage n'avait plus retrouvé son sourire pétrolier d'antan. Prônant la paix, toujours la paix comme son cheval de bataille, il a lancé la réorganisation de la force publique. Le pays était pacifié et presque sécurisé du niveau 4 on est descendu du niveau 2 selon un rapport du système des Nations unies. En 2000 il a demandé qu'une étude soit faite en vue de réorganiser la force publique ; en 2001, l'armée a élaboré les textes de réorganisation avec les premiers signes de changement, des armoiries, le drapeau des facs ; en 2002, les facs et la gendarmerie changent les insignes de grades ; En 2003 retour à la caserne. La tâche était ardue, il fallait reconstruire les casernes, réhabiliter certaines structures. En 2005, le président a donné des instructions sur le contrôle des effectifs et la formation ; enfin en 2014 la promulgation de la loi de programmation militaire.

Le 30e anniversaire sera également l'occasion de faire un bilan, une rétrospective, la dernière année de Septennat de la prospérité coïncide également avec les 40 ans d'intégration de la femme dans la force publique. Le 31 décembre sera aussi un signal, un symbole fort, traduisant aussi l'aspiration d'un peuple à la maîtrise de son destin, surtout après le scrutin référendaire du 25 octobre où le peuple s'est prononcé pour la nouvelle République. La modernisation des infrastructures de la force publique dans les départements déjà bien enclenchée avec la politique gouvernementale de municipalisation accélérée a permis de réduire considérablement le déficit en équipements à l'intérieur du pays. Un effort a été accompli avec la délocalisation des casernes et le renforcement des capacités de la force publique par le biais de la coopération militaire. La participation des soldats congolais aux opérations de maintien de la paix a également montré à suffisance l'habileté et la dextérité d'une armée bien entraînée professionnelle et disciplinée aux yeux des Africains.

Cyr Patrick Morapenda

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

La Bouenza sera dotée d'établissements scolaires modernes

En vue de doter la Bouenza d'établissements scolaires modernes, le gouvernement, dans le cadre de la municipalisation accélérée de ce département, prévoit de construire des collèges à Loudima, Kayes et Nkayi, puis un lycée d'enseignement technique à Madingou.

Le conseiller à l'Aménagement et au Développement local à la Délégation générale aux grands travaux, Valentin Bemba, a ouvert les plis relatifs à ces projets le 29 décembre.

Pour la réalisation de ces collèges, dix-huit entreprises sont en lice parmi lesquelles Sotran Congo, SCEB,

SMGC, CEMS, Rock Business, Adony service et BTL international. Les montants des offres proposées varient entre 388 et 641 millions de FCFA pour une durée d'exécution allant de quatre à dix mois.

S'agissant de la construction du lycée technique, sept sociétés ont soumis. Il s'agit, entre autres, de Traser, FPI, Valentini, Paloma service et CEMSS. Pour réaliser les travaux, ces sociétés ont proposé des montants oscillant entre 349 et 499 millions de FCFA, pour un délai d'exécution compris entre quatre et dix mois.

« Les investissements consentis en vue de la construction des meilleurs établissements scolaires dans le département de la Bouenza participent indéniablement à la

dynamique enclenchée pour leur modernisation, tout en améliorant les conditions de travail et d'accès aux services sociaux des usagers », a indiqué le conseiller à l'Aménagement et au Développement local.

Le district de Kingoué sera doté d'un centre de santé

Afin d'offrir à la population de cette localité un service de santé adéquat, le gouvernement prévoit d'y construire un centre de santé intégré. A côté sera également construit, un logement équipé pour le chef dudit centre. 388 et 592 millions de FCFA sont les montants proposés par les cinq soumissionnaires. Six à 10 mois est le délai d'exécution estimé.

Lopelle Mboussa Gassia

PADEF

Le budget 2016 adopté à près de 4 milliards FCFA

Le budget exercice 2016 du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), est arrêté à la somme de 3 milliards 975 millions 113 mille FCFA. Ce budget a été adopté au cours du comité de pilotage du Padef, tenu le 29 décembre, sous la conduite du directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou.

Au rabais par rapport à celui de 2015, qui était de 4 milliards 975 millions 254 mille 390 FCFA, cet argent permettra au projet Padef, cofinancé par le gouvernement et le Fonds international pour le développement agricole (Fida), de réaliser plusieurs activités agricoles dans dix départements du Congo. Cet argent sera divisé en deux parts. Une

bonne partie de cette somme, soit 2 milliards 641 millions 497 mille 889 FCFA, sera affectée dans les filières agricoles et halieutiques en vue d'appuyer les initiatives privées, tenues par des petits producteurs ruraux. Et, les 1 milliard 331 millions 615 mille FCFA restant seront, quant à eux, orientés dans le Proder 3, un projet incluant dans le Padef, pour assurer la réhabilitation des voies navigables, principaux canaux d'évacuation des produits dans le département de la Likouala. Le but poursuivi par le Padef étant d'améliorer durablement la sécurité alimentaire dans le pays ainsi que le revenu des petits producteurs, conformément aux objectifs fixés par ce projet.

En termes de bilan, en dépit du faible taux de décaissement des fonds estimé à 46% seulement, le résultat obtenu par le Padef en 2015 a été jugé

satisfaisant. En ce qui concerne le renouvellement des plantations, environ 85,5 hectares ont été réalisés, sur 49 hectares attendus. De même qu'environ 8 tonnes de semence d'igname, contre 4 tonnes prévues, ont été récoltées en 2015 et 10.061 poulets de race russex distribués aux producteurs au cours de la même période. Egalement, 56 kilomètres de pistes agricoles ont été réhabilitées et 127 autres kilomètres de pistes agricoles étudiées. Il faut rappeler que le Padef a pour objectif de renforcer l'accès des petits producteurs à des technologies agricoles et halieutiques appropriées de production. Ce programme couvre les deux Cuvettes, les Plateaux, la Sangha, la Likouala, le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool et le Kouilou.

Firmin Oyé

REVENDEICATION

Les travailleurs de l'ex-CNTF exigent le paiement des arriérés de salaire et le reste de leurs droits

Réunis en assemblée générale, le 29 décembre 2015 dans l'enceinte de l'ex chantier naval et des Transports Fluviaux (CNTF), les travailleurs de l'ex CNTF ont exprimé leur mécontentement dans une déclaration rendue publique ce mardi. Ils exigent le paiement des arriérés de salaire et les droits conventionnels non liés à la rupture du contrat de travail.

Depuis la fermeture du chantier naval et des Transports Fluviaux, le 31 août 2014, les agents de l'ex CNTF accusent l'Etat congolais de s'être désengagé de leur situation financière. Ils ont formulé leurs exigences dans une déclaration d'après laquelle ils réclament dans les plus brefs délais le paiement des arriérés de la période allant de 2011 à 2014 ; le bonus de bonne

séparation et le reste des droits.

Ces ex travailleurs se disent prêts à organiser des sit-in jusqu'au dernier paiement de leurs droits, ils déclinent leur responsabilité sur tout dérapage et, rendent le gouvernement de la République responsable de tout débordement. Cependant, ils expriment leur reconnaissance au chef de l'État pour avoir amorcé le paiement des droits conventionnels liés à la rupture du contrat de travail et, continuent à lui faire confiance pour l'apurement du reste des droits.

Quelques réactions des ex agents du CNTF

Pandi Paul Aimé pense que cette assemblée générale leur a permis de mettre à l'épreuve l'irresponsabilité de l'Etat congolais face à ses serveurs, il demande au ministre des Finances de payer leur argent « Le ministre

avait dit que le pays a suffisamment d'argent qui peut servir jusqu'aux générations futures. Nous sommes fatigués de leurs promesses vaines, nous voulons qu'on nous paye, l'Etat semble négliger cette situation. Nous adressons notre message au président de la République, qu'il prenne ses responsabilités. Le président de la République parle souvent de paix, nous ne sommes pas contre les projets de l'Etat, nous voulons bien cette paix. On dit souvent que le Congo est un Etat de droit, un Etat souverain et de paix, et là où il n'y a pas de paix, il n'y a pas la vie. Ventre affamé n'est pas en paix, nos enfants ne vont plus à l'école, les leurs sont à l'aise. Nous souffrons, les fêtes de fin d'année, nous les passons affamés. Cela n'est pas normal. Tout le patrimoine de l'Etat a été vendu, Où est donc passé l'argent ? Sûrement ils se sont partagé l'argent ; certains d'entre eux ont accaparé des terrains de l'Etat d'autres par contre construisent ».

Amoua Hélène, s'est dite furieuse « Nous sommes animés par la colère, nos gouvernants ne savent pas gérer, lorsqu'on ferme une entreprise la première des choses à faire, ce n'est pas chasser les agents mais plutôt leur payer les droits. Nous sommes à bout de souffle, ce que nous leur demandons, c'est de nous payer ce qui nous revient et nous partirons de cet endroit calmement mais, de force nous ne partirons pas »

Rosalie Bindika



Les travailleurs de l'ex-Cntf réunis en assemblée générale

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le bilan du Fonds national du cadastre jugé satisfaisant

Le point a été fait au cours de la réunion de fin d'année qui a regroupé les cadres et agents de cette structure, le 29 décembre, sous la houlette du directeur général du Fonds national du cadastre, Jean Claude Moundanga.



Jean Claude Moundanga s'adressant aux cadres et agents du fonds

Le bilan des activités menées par cette administration publique en cette année qui s'achève dans quelques heures a été jugé positif. Cette rencontre de fin d'année, tenue au siège de l'institution, a été également une véritable occasion pour les cadres et agents de faire une autocritique vis-à-vis de leur instrument de travail, ainsi que des collègues. Ils ont même fait des aveux des fautes commises pendant les douze derniers mois.

C'est ainsi que les participants se sont engagés à tout mettre en œuvre pour la réussite effective des activités programmées dans le cadre de l'année 2016. Présidant la réunion, le directeur général du Fonds national du cadastre, Jean Claude Moundanga, a annoncé deux mesures salvatrices concernant le personnel. Il s'agit notamment du paiement d'une prime de fin d'année à tous les agents et la remise des enveloppes en guise de récompense, dans le cadre de l'émulation, aux cinq lauréates qui se sont distinguées au cours de l'année 2014, par leur ponctualité et assiduité au travail.

Placé sous la tutelle du ministère des Affaires foncières et du domaine public, le Fonds national du cadastre a pour mission d'assurer le financement des travaux relatifs à l'aménagement des terrains; à l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre; à la mise à jour permanente des documents cadastraux. Les autres missions sont: l'établissement et la densification des réseaux géodésiques; la conservation et la rénovation des repères et des signaux; la réhabilitation des réseaux cadastraux; les études et contrôles techniques des travaux cadastraux.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Jacques Claude Ganongo réélu à la tête de l'AVBR Brazzaville

Candidat à sa propre succession, le président sortant de la zone centre de Brazzaville de l'Association vocal Bantou rénové (AVBR) a été reconduit à la tête d'un bureau exécutif de treize membres pour un mandat de trois ans. C'était à l'issue de l'assemblée générale de fin de mandat, tenue les 26 et 27 décembre dans la capitale.

Les membres de l'AVBR Brazzaville viennent de renouveler leur confiance à Jacques Claude Ganongo. Seul candidat à ce poste, le président sortant a été réélu par simple acclamation pour un troisième mandat de trois ans. En effet, c'est quasiment tout l'ancien bureau qui a été reconduit, excepté Jean François Mbenguet qui a fait son entrée en qualité de chargé à la promotion culturelle et artistique. En outre, les participants ont mis en place une commission de contrôle et d'évaluation, présidée par Georges Obongo. Réélu à son poste, Jacques Claude Ganongo s'est félicité de cette marque de confiance renouvelée à son égard. Il s'est également engagé à servir l'AVBR avec abnégation et sacrifice. « C'est ma caractéristique majeure et indéniable. A vous tous qui n'avez ménagé aucun effort pour nous prouver votre solidarité, je vous resterai reconnaissant. J'ose croire qu'avec vous, nous réaliserons les engagements pris à la manière des dix doigts des deux mains. Nous prenons le pari de mener ce combat ensemble pour développer l'AVBR et entretenir de bonnes relations avec toutes les



Jacques Claude Ganongo prononçant son mot de remerciements

associations en général et en particulier la coalition des associations vocal Bantou », a-t-il laissé entendre.

AVBR c'est aussi son volet culturel qui attire de plus en plus de spectateurs. S'adressant aux artistes, le président de la Zone centre de Brazzaville les a exhortés à davantage d'efforts dans leur élan de création. Il a, par ailleurs, félicité leur création en quantité et en qualité des rythmes et chansons variées. Quant aux nouveaux élus, Jacques Claude Ganongo a martelé sur la nécessité d'imprimer, à tous les niveaux, une discipline obéissant à la densité de leur association. « Chacun travaillera dès cet instant à sa place et sera responsable devant l'Assemblée et non plus le président comme au mandat précédent. Rien ne doit être laissé au hasard et au désordre », a-t-il mis en garde. Pour traduire sa reconnaissance envers les membres de l'association, le président réélu a prononcé l'annulation de toutes les dettes liées au social de 1998 à 2012 et celles des

cotisations extrastatutaires jusqu'au 31 décembre 2015.

Rappelons que ces assises de deux jours ont également planché sur les rapports moraux du bureau exécutif, de la commission de contrôle et d'évaluation ainsi que celui du conseil de la zone centre de Brazzaville. Ces documents présentés par le bureau sortant ont été adoptés avec amendements, mais très appréciés par les participants. En effet, de ces rapports, on peut, retenir, entre autres, l'achat d'un terrain et la construction d'un bâtiment d'un niveau abritant la permanence du siège social de l'association, inauguré le 29 novembre dernier.

A la fin des travaux, trois recommandations ont été formulées pour la bonne marche de l'association. Les participants ont, enfin, pris une motion de soutien à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso, lui demandant de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2016.

P.W.D.



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fondation Perspectives d'Avenir, a le plaisir de vous informer du lancement des formations en conduite et sécurité routière. Près de dix mille (10.000) candidats issus des neuf (9) arrondissements de la ville de Brazzaville ont été retenus. Les candidats seront contactés et orientés vers les différents centres de formation.

Fait à Brazzaville, le 29 décembre 2015

EBOLA

L'OMS déclare la Guinée exempt de l'épidémie

Dans un communiqué publié mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué que la Guinée n'est plus exposée à la transmission du virus Ebola ayant causé environ 2412 morts.

La fièvre hémorragique avait commencé fin 2013 dans le pays. Pour marquer cette victoire sur Ebola, des festivités officielles débiteront ce mercredi avec une cérémonie en présence du président Alpha Condé et des organismes partenaires dans la lutte contre l'épidémie notamment OMS, MSF, Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), Croix-Rouge... ainsi que les pays donateurs. Dans la même liesse des festivités, un concert mémorial « *Bye bye, au revoir Ebola* », rassemblant des artistes africains de renommée internationale: Yousou Ndour, Tiken Jah Fakoly, Mory Kanté, Aïcha Koné, etc... afin, indiquent les autorités guinéennes, de « *saluer les efforts du peuple de Guinée* ».

Puisque selon les méthodes de l'OMS, lorsqu'aucun cas n'est apparu au cours des quarante-deux jours suivant le dernier cas de contamination enregistré, le pays concerné est déclaré exempt de la maladie. « *Deux périodes de 21 jours, la durée maximale d'incubation du virus, se sont écoulées depuis le second test négatif sur le dernier patient guéri, une petite fille d'une trentaine de jours* », a constaté l'organisation onusienne. « *La Guinée entre maintenant dans une période de surveillance renforcée de 90 jours* », a-t-elle ajouté avant de préciser que le risque persiste en raison de la subsistance du virus dans certains liquides corporels comme le sperme, où il peut survivre jusqu'à neuf mois.

Découverte en Afrique centrale en 1976, l'épidémie d'Ebola a fait plus de 11 300 morts sur quelque 29 000 cas recensés notamment en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. « *Pour la première fois depuis deux ans, ces trois pays ont arrêté les chaînes de transmission à l'origine de cette épidémie dévastatrice* », a souligné Matshidiso Moeti, directeur régional pour l'Afrique à l'OMS.

Les soutiens envers la Guinée affluent de partout : l'Unicef s'est félicitée de la fin de l'épidémie, mais a rappelé dans un communiqué que « *22 000 enfants ont perdu au moins un de leurs parents dans un des trois pays et restent traumatisés* ». Le président de la Banque mondiale Jim Yong-kim a également salué une étape importante et s'est engagé à continuer à soutenir la Guinée pour surmonter l'énorme coût humain et économique d'Ebola. La France, par la voix de sa secrétaire d'État chargée du Développement, Annick Girardin, a elle aussi assuré la Guinée de son soutien dans « *la tâche ardue de la reconstruction* ».

Fiacre Kombo

TERRORISME

Un Marocain voulait faire embraser Rome

La division antiterroriste italienne a mis la main à temps sur Bamaarouf Adil, un djihadiste, qui rêvait de « faire exploser » la capitale italienne : expulsé !

Des opérations menées auprès des milieux en voie de radicalisation de la communauté musulmane d'Italie ont permis d'arrêter à Padoue le Marocain Bamaarouf Adil dans son projet de faire exploser des bombes à Rome. La ROS, la division antiterroriste des carabinieri italiens, a recoupé divers indices sortis d'interceptions et de filatures pour dresser un faisceau convainquant d'indices sur Bamaarouf Adil. Le ministère de l'Intérieur a alors pris un arrêté d'expulsion contre le djihadiste qui a aussitôt été expulsé vers son pays d'origine, le Maroc.

Les carabinieri expliquent que l'homme a accepté de faire vérifier certains des éléments à charge. Dans son ordinateur ont été trouvés des messages montrant que Bamaarouf vivait de plus en plus comme une frustration personnelle les raids contre les positions de l'Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie. « *Pour cela, il voulait venger le monde arabe pour des actions contre des pays qui sont des lieux d'origine de l'islam* », affirment les policiers à Rome.

Ils ajoutent qu'à la fin du mois du ramadan, « il se sentait opprimé et offensé par des initiatives dirigées par des chrétiens et des juifs, l'Union européenne et les Etats unis contre l'EI ». Les carabinieri ajoutent par ailleurs que l'homme a tenté de franchir les frontières turques pour rejoindre les moudjahidin engagés sur les théâtres de guerre au Moyen-Orient. « Il a fréquenté, même si c'est pour un temps, l'association culturelle islamique de Padoue d'où il a fini par être chassé alors qu'il s'était proposé comme enseignant d'arabe et du coran aux enfants ». Le matériel informatique saisi à son domicile continue de faire l'objet d'une analyse minutieuse.

Cette nouvelle est à rapprocher de celle venue de Belgique où deux personnes ont également été arrêtées pour un projet d'attentat djihadiste à Bruxelles. Là aussi, « *du matériel informatique, des tenues d'entraînement de type militaire et du matériel de propagande de l'Etat islamique* », ont été saisis, affirme les enquêteurs. Ils sont actuellement en cours d'examen, ont dit les forces de l'ordre.

Lucien Mpama

PRÉSIDENTIELLE EN RCA

De longues files d'attente devant les bureaux de vote de Brazzaville

Les ressortissants centrafricains, réfugiés et demandeurs d'asile vivant à Brazzaville ont commencé à voter mercredi matin pour la présidentielle. A l'ambassade de la Centrafrique au Congo, 2774 électeurs exercent leur devoir civique dans le calme.

L'unique centre de vote de Brazzaville a été ouvert depuis 6 heures du matin. Très vite de longues files d'attente se sont formées devant les trois bureaux installés dans l'enceinte de l'ambassade. L'élection se déroule conformément au code électoral et aux dispositions prises par les responsables à Bangui, a indiqué un superviseur de l'Autorité nationale des élections (ANE)



l'organe en charge de l'organisation du scrutin. « *L'électeur doit présenter sa carte d'électeur suivie d'une pièce portant sa photo. Pour ceux qui ne sont*

Un électeur jetant son bulletin de vote de l'urne pas encore entrés en possession de leurs cartes peuvent voter avec le récépissé et une pièce d'identité », a précisé la même source. Pour la crédibilité du scrutin, des représentants des candidats assistent au vote.

Jusqu'à l'après-midi, l'enceinte de l'ambassade de RCA est toujours remplie de monde. Un pari réussi pour l'ambassadeur de la Centrafrique au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, puisque le référendum du 13 décembre avait suscité un faible engouement de la part de ses compatriotes. Elle avait donc misé, « *pour la présidentielle, je voulais voir mes 2474 inscrits venir s'acquitter de leurs devoirs du citoyen* ». Nous avons pris des dispositions, a-t-elle poursuivi, à travers les communiqués et les réunions avec les responsables de la communauté centrafricaine et le bureau de l'ANE-Brazzaville, pour sensibiliser les électeurs.

De l'avis des Centrafricains ayant fait le déplacement mercredi, cette élection censée mettre fin à une longue période de transition, ne doit pas être la raison d'une crise post-électorale. « *Je viens voter pour assurer l'avenir de nos jeunes enfants* », a confié un septuagénaire, Charles Ngodami-Yabada. Pour ce retraité en exil au Congo, le peuple centrafricain tout entier a exprimé son unique vœu, celui de vivre en paix et dans l'harmonie. Pour Paul Bitongo, voter c'est une façon pour lui de rejeter la violence et la division. Mais l'essentiel d'après cet enseignant « *les choses se passent pour le moment dans la transparence et le calme* », « *donc nos leaders politiques et candidats doivent aussi accepter les résultats et se donner la main* », a-t-il exhorté. Notons qu'en dehors de Brazzaville, deux autres villes de la République du Congo accueillent le vote des ressortissants centrafricains, à Pointe-Noire (environ 2000 inscrits) et à Bétou (environ 7000 électeurs attendus).

F.K.

Un scrutin sans incident majeur dans l'ensemble

Plus de 2 millions d'électeurs centrafricains ont voté, le mercredi 30 décembre, pour désigner leurs nouveaux président et députés. Malgré quelques insuffisances, à Bangui tout comme à l'intérieur du pays, aucun incident majeur n'a été signalé.

Les Centrafricains ont commencé à voter mercredi matin pour un scrutin groupé: la présidentielle et des législatives, une étape importante censée les sortir de trois ans de violences intercommunautaires qui ont entraîné cet Etat dans une crise sans précédent. La présidente de la Transition, Catherine Samba Panza, a fait le déplacement pour choisir son successeur dans une circonscription électorale du 7ème arrondissement de Bangui, où elle a appelé ses compatriotes à « aller voter massivement ». Elle a, par ailleurs, salué le bon déroulement du processus qui, selon elle, se passe sans incident majeur.

D'après le RJDH, « *des bulletins de vote pour les législatives manquent dans certaines circonscriptions, même un report de vote des députés a été décidé dans une partie du 6e arrondissement de Bangui...* » Par ailleurs, dans l'enclave musulmane de PK5 ou encore dans le 2e arrondissement de Bangui, les bureaux de vote ont été ouverts avec un léger retard et à 08H00 les opérations n'avaient pas encore débuté, en raison de problèmes d'acheminement du matériel, rapporte le réseau des journalistes centrafricains.

Prévus pour le 27 décembre dans la foulée du référendum constitutionnel du 13 décembre, après plusieurs reports dus à l'insécurité persistante, ce scrutin avait été de nouveau reporté au 30 décembre. Un dernier report dû essentiellement aux retards d'acheminement des bulletins de vote dans les zones reculées, à la tardive impression et distribution des cartes électorales et à une ultime formation d'agents électoraux. Trente candidats pour la présidentielle et 1.800 candidats aux législatives, sont en lice pour ce scrutin groupé. Trois personnalités émergent dans la course à la présidence: deux anciens Premiers ministres, Anicet Georges Dologuélé et Martin Ziguélé, ainsi que Abdoul Karim Méckassoua, plusieurs fois ministre. Le futur locataire du «palais de la Renaissance» aura pour charge de rétablir la paix, de restaurer l'autorité de l'Etat et la vie économique d'un pays en proie à un conflit armé depuis trois ans.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a invité mardi les Centrafricains « *à faire en sorte que les élections soient conduites de manière pacifique et crédible* ». Les forces onusiennes dans le pays (Minusca) et les soldats français de la Sangaris ont été mobilisés aux côtés des gendarmes et policiers centrafricains, pour assurer la sécurité du vote.



LE TRAVAIL D'ABORD !



TNT AFRICA C'EST :

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole
(Adaptable sur votre antenne râteau)

Contactez-nous

Service Client TNT : 06 410 08 68

01 410 08 68

☎ 888

10 000 FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa



ITALIE

Matteo Renzi assure que son pays reprend sa place dans la diplomatie internationale

Le Premier ministre italien se réjouit de l'assainissement progressif de l'économie d'une Italie redevenue partenaire diplomatique de premier plan.

Le président du conseil italien (Premier ministre) a tenu mardi sa conférence de presse bilan de l'année 2015 à Rome. Devant le parterre des journalistes, le Premier ministre a répondu à toutes les questions de portée intérieure et extérieure faisant preuve, comme à son habitude, d'une remarquable pugnacité. Il a ramassé les critiques et hurlements de l'opposition en les qualifiant de simples hululements de hibou, annonciateur de malheur mais ne construisant rien. A l'en croire, il y a d'un côté ceux qui parlent par leurs actes et ceux qui en restent aux formules et aux slogans.

A deux mois du premier anniversaire de son gouvernement, le Premier ministre énumère les succès de son gouvernement obtenus, qui plus est, dans un contexte international difficile. Baisse effective des impôts, allocation de 80 euros (un peu plus de 52.000F CFA) aux revenus faibles, nouvelle loi électorale, encouragements aux entreprises, plan d'économies budgétaires,

augmentation des aides aux régions et particulièrement le sud désavantagé, politique culturelle réaménagée et aides multiples à l'éducation nationale pour une « bonne école » : le tableau est loin d'être exhaustif et ne se compose pas que de vantardises d'autosatisfaction.

Les Italiens sont d'autant plus sensibles à ce bilan que le volontarisme de ce « jeune homme », au surnom de « rotamatore » (celui qui gère un casse automobile et qui, donc, veut envoyer à la retraite la vieille classe politique dépassée), ne s'arrête devant aucun culot. Alliance momentanée avec la droite de Silvio Berlusconi le temps des réformes (et de l'étouffer politiquement), critiques sans complexe contre les caciques de son propre camp qui tentent de le brider par tous les moyens, rien n'y fait. Aux élections européennes de mai, son succès a été sans précédent dans l'histoire politique italienne : 40% ! Et il affirme qu'il remportera, haut-la-main, les échéances à venir.

Fort de son assise solide, il prend la parole aujourd'hui pour parler faits et pas tchatche. Car même sur la scène internationale, l'Italie a regagné le terrain perdu par les



années de « bizarreries Berlusconi », magnat de la presse et première fortune d'Italie mais qui, sur le plan des relations avec ses voisins, ne s'est pas traduit par plus de respect pour l'institution de la primature italienne et pour le pays. Tout le monde garde en mémoire cette conférence de presse de Bruxelles où, interrogés sur M. Berlusconi, la chancelière allemande Angela Merkel et le président français d'alors Nicolas Sarkozy, se contentent d'un rire ironique à la question de la journaliste : « M. Berlusconi vous a-t-il rassuré quant aux réformes en Italie ? ».

De l'eau a passé sous les ponts : en 11 mois, Matteo Renzi a rehaussé la côte de l'Italie sur la

scène internationale. De la Cop21 de Paris sur le climat, aux débats intereuropéens sur l'austérité économique ou la question des migrants, l'Italie est devenue une voix qui compte et dont les avis, à défaut d'être partagés par tous, ont le mérite d'être attendus et écoutés. « Jusqu'à il y a peu, l'Italie ne comptait pas en politique extérieure : sur le nucléaire iranien, par exemple. Aujourd'hui nous sommes admis à la table (des négociations, Ndlr) : A Vienne, où on parle Syrie comme à Rome pour la Libye », a dit M. Renzi mardi.

Pour lui, l'action de son gouvernement sur la scène internationale a redonné de la visibilité à son pays devenu un interlocuteur majeur sur toutes les crises qui constellent l'actualité du monde. « J'ai rencontré (lundi, Ndlr) le président du gouvernement désigné de Libye. Nous faisons tout pour qu'un gouvernement puisse y être formé ». Sur la scène économique européenne aussi, M. Renzi n'a pas de doute sur son rôle moteur. « Finalement l'Europe croît moins que ce qu'elle pensait. Ce n'est pas un hasard si l'Italie croît plus vite et s'est remise en selle. L'Europe ralentit à cause d'une politique économique erronée », ajoute-t-il.

Attaque à l'Allemagne d'Angela Merkel avec laquelle le « rotamatore » a croisé le fer, notamment sur la politique d'austérité qui a semblé, le temps d'un instant, devenir la potion obligée pour tous les pays, la Grèce avant tout, tentant de se sortir du marasme économique ? Attaque à l'Europe ? Non, répond-il : « mais, à vivre

de la seule austérité, un continent peut finir par mourir ». Et, taclant ses adversaires de droite dont l'Allemagne est présentée comme le modèle économique du moment, il y va de sa petite griffe de velours : « Il y a dix ans, l'Allemagne n'a pas respecté le pacte de stabilité de l'Union européenne avec la bénédiction de Silvio Berlusconi et Giulio Tremonti (Premier ministre et ministre de l'Economie alors, tous deux de droite, Ndlr). Pas de leçons donc à donner, mais seulement respect des règles pour tous », souligne M. Renzi.

Et en France, comment peut-on expliquer le succès du parti xénophobe et populiste du Front National ? Pour les mêmes raisons, explique le Premier ministre italien. « Ce n'est pas le Bataclan (attaque terroriste du 13 novembre dernier à Paris, Ndlr) mais pour des raisons économiques. (Marrine) Le Pen serait le premier parti même fin octobre, parce qu'il y a une étroite corrélation entre les forces populistes et démagogiques et l'absence de croissance économique », soutient le Premier ministre italien dans un panorama politique et économique qui ne laisse pas d'espace au doute. La droite de son pays l'accuse déjà d'être un « vendeur de vent », mais elle peine à coaguler une sévérité d'analyse contre le gouvernement de Matteo Renzi qui se vante, chiffres et données à l'appui, d'avoir fait « en moins d'un an ce que la droite (de Silvio Berlusconi) n'a fait que promettre en vingt ans de pouvoir ».

Lucien Mpama

De plus en plus d'étrangers deviennent citoyens

En deux ans, de 2013 à 2014, le nombre de citoyens italiens d'origine étrangère a crû énormément: d'aucuns s'en réjouissent et d'autres crient à l'invasion.

Les chiffres de la fondation italienne Ismu (Initiative et études sur la multiethnicité) indiquent que dans la période 2012-2013, l'Italie a continué à voir le nombre de ses nationaux d'origine étrangère croître. Ils étaient 60.000 en 2012, mais sont passés 130.000 en 2014. Aujourd'hui, le pays compte plus de 231.000 citoyens venus d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe hors Union Européenne. L'Ismu explique cette augmentation par le jeu normal des regroupements familiaux et, surtout, par le nombre de plus en plus élevé d'étrangers ayant un séjour de longue durée.

« Ces données s'expliquent en particulier par les regroupements des familles d'étrangers. Elles témoignent non seulement d'une amélioration de l'inclusion dans la société italienne des immigrés, mais atteste aussi que nous assistons à un processus de stabilisation des populations immigrées dans notre pays », souligne la fondation. L'organisme cite en appui le fait que, pour la première fois, le nombre des citoyennetés demandées et acquises a été, en 2014, supérieur aux entrées dans le pays (entrées et refoulements).

La fondation indique aussi qu'entre 2008 et 2013, l'Italie comptait 1 citoyen d'origine étrangère sur 4 de souche, mais que 24% d'entre eux avaient une moyenne d'âge

ne dépassant pas alors les 15 ans. Mathématiquement, ces adolescents ont grandi et constituent le « contingent » le plus grand dans les nouvelles acquisitions de citoyenneté dans le pays. Ils sont ceux qu'on appelle citoyens de la 2^e génération ou encore plus prosaïquement « génération Balotelli ». Né sous le nom de Mario Barwuah en 1990, le grand footballeur Mario Balotelli est un enfant trouvé et adopté par un couple d'Italiens lorsque ses propres parents ghanéens l'abandonnèrent dans une maternité de Palerme. Sa carrière l'a conduit jusqu'à faire partie de la sélection nationale italienne de football avec des hauts et des bas : commentaires dithyrambiques sur son jeu lorsque l'équipe gagnait et féroces quolibets sur ses origines lorsque les choses allaient diversement. Ce fut le cas lors de la Coupe du monde du Brésil en 2014 (Italie éliminée par l'Uruguay 0-1 en phase de poules).

Son nom désigne désormais tous ces Italiens nés ou grandis en Italie et autour desquels un débat animé continue d'opposer partisans du droit du sol et tenants du droit par descendance, qui soutiennent qu'on naît Italien, mais qu'on ne le devient pas. Dans le contexte général d'appréhension suscitée par la violence du groupe islamiste de l'Etat islamique, l'opinion se montre de plus en plus frileuse devant un accueil débridé des

étrangers, soupçonnés de venir en masse pour imposer des us et coutumes qui ne sont pas ceux de l'Italie originelle.

Les chiffres de l'Ismu vont certainement rallumer ce débat, les partis xénophobes estimant que beaucoup d'immigrés venus dans un pays dont l'économie n'est pas totalement sortie de la crise, sont en fait des migrants économiques. Et qu'il faut donc les renvoyer chez eux en masse pour qu'ils ne pèsent pas sur les dépenses sociales italiennes. En face, il leur est rétorqué que c'est précisément parce que ces nouveaux citoyens payent des impôts qu'ils vont contribuer à résorber le trou des caisses de sécurité sociale et redynamiser une démographie qui commence déjà à compter plus de vieux que de jeunes.

Rien de surprenant aussi au fait que c'est dans les régions devenues fiefs d'implantation du principal mouvement anti-immigré d'Italie, la Ligue du Nord, que l'on compte le plus de nouveaux citoyens italiens. La Lombardie, la Vénétie, l'Emilie Romagne et le Piémont, régions prospères du nord, qui sont les quatre premières régions d'implantation des nouveaux citoyens. Elles sont suivies du Latium (Lazio, Rome et son pourtour), de la Toscane, des Marches et du Frioul (terre d'origine de Savorgnan de Brazza). On signale aussi qu'en Europe, l'Italie se classe au 4^e rang des pays ayant accordé le plus de citoyennetés aux étrangers, derrière l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

L.Mp.

Plus de 4000 migrants sauvés de la noyade à Noël

La période de Noël ne s'est pas traduite par un ralentissement des flux de migrants à travers la Méditerranée vers l'Italie : beaucoup sont morts.

Les traversées de la Méditerranée par des migrants partant surtout des côtes libyennes, n'ont connu aucun répit dans la période de Noël, au contraire. Un communiqué du commandant général des garde-côtes italiens, l'amiral Vincenzo Melone, affirme que « plus de 3.000 personnes ont été secourues au cours de 28 opérations » en seulement trois jours (de vendredi à dimanche derniers). Les secouristes italiens parlent de l'année 2015 comme une année « exceptionnelle », lorsque pour la seule journée de lundi, 931 migrants ont débarqué à Palerme, en Sicile (sud de l'Italie).

Hommes, femmes et enfants (dont notamment 24 mineurs non-accompagnés) ont été secourus en mer par les Italiens ou d'autres navires européens et ramenés en Italie. L'Italie a vu débarquer plus de 320.000 migrants sur ses côtes en deux ans. Et pour cette année, l'Europe parle d'un million de migrants arrivés dans divers pays. Tous ont tenté la traversée de la Méditerranée à bord d'embarcations peu adaptées aux conditions climatiques du moment.

Les migrants de lundi étaient en majorité des ressortissants d'Afrique sub-saharienne, mais aussi des Marocains et des Egyptiens, affirment les garde-côtes. Parmi eux, disent les services de sécurité italiens, figuraient deux Gambiens et un Somalien jouant le rôle de capitaines de navire, mais plus probablement des passeurs membres d'un réseau faisant faire la dangereuse traversée aux désespérés moyennant de fortes sommes d'argent.

L.Mp.

MONNAIE

Le Franc CFA fête ses 70 ans

Le Franc CFA a fêté discrètement ses 70 ans le 26 décembre 2015. Cette monnaie a ses adeptes et ses contestataires

La monnaie des colonies françaises d'Afrique a été créée le 26 décembre 1945, après la signature par la France, des accords de Bretton Woods. Puis, elle est devenue le Franc de la Communauté financière africaine pour ce qui concerne les Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), et le Franc de la coopération financière en Afrique Centrale pour ce qui concerne les pays membres de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac).

Seize pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest disposaient du franc CFA comme monnaie unique jusqu'en 1993. Aujourd'hui, cette monnaie est séparée en deux francs CFA distincts notamment pour la région d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest, regroupant désormais 14 pays d'Afrique subsaharienne. Les billets de francs CFA sont toujours fabriqués en France.

Ces 14 pays d'Afrique subsaharienne sont unis autour de quatre principes fondamentaux : la garantie de convertibilité illimitée apportée par le Trésor français, la fixité des parités, la libre transférabilité et la centralisation des réserves de change. Le Franc CFA à l'avance de disposer toujours d'une parité fixe avec l'euro et garantie par cette monnaie. Ce qui lui a permis d'intégrer les pays de la zone au commerce mondial, donc faciliter l'importation des marchandises des pays membres, grâce à une monnaie dont la solvabilité ne pose aucun souci. En revanche, on ne peut pas faire des achats avec les billets du franc CFA d'Afrique centrale en Afrique de l'ouest et vice-versa, alors que ces deux régions économiques appartiennent à la même zone franc.

Le Franc CFA est une monnaie qui a ses partisans et ses détracteurs. Si le franc CFA permet aux pays de la zone de jouir d'une monnaie forte,

il peut cependant miner leur croissance économique - la faiblesse des économies africaines. Cela freine leur émergence. En plus, les deux banques centrales, la Béac et la Bcéao doivent déposer la moitié de leurs réserves de change auprès du Trésor français. Mais, force est de reconnaître que cette monnaie apporte une réelle stabilité macro-économique aux pays de la zone. Fabriqués par la Banque de France, les billets du franc CFA obéissent aux normes européennes ; l'inflation ; des pays membres ne peut dépasser les 3%, et leur dette 70% du Pib ; les Etats ne peuvent faire recours à la planche à billets pour corriger leurs économies.

Des atouts souvent remis en cause dans le passé et par les besoins actuels des économies africaines de la zone. Selon les contestataires une monnaie forte n'aide pas. Ils estiment que la rigueur budgétaire des Etats se fait au détriment du développement économique, étant donné que les pays africains ont besoin d'investissements. Or, une monnaie forte rendrait difficile l'obtention de crédits.

Certains contestataires plaident pour une prise en main de la monnaie par les Africains. Ce fut le cas du président tchadien, Idriss Déby Itno, qui déclarait en août 2015 que : « le moment est venu de couper ce cordon qui empêche l'Afrique de décoller. Il faut que cette monnaie africaine soit maintenant réellement la nôtre ».

Certains économistes africains dont le Pr Kako Nubukpo, ancien ministre du Togo, se plaignait que la rigueur budgétaire des Etats se fasse au détriment du développement économique : « Aujourd'hui, les pays ont besoin d'investissements. Or, une monnaie forte rend très difficile l'obtention de crédits, ou à

des taux prohibitifs... Les pays africains sont engagés dans des programmes d'émergence avec des investissements publics massifs pour développer notamment leurs infrastructures. On devrait autoriser les banques centrales à financer ces investissements. Cette difficulté à emprunter se retrouve à tous les échelons du secteur privé ».

Le Laos, le Cambodge, le Vietnam, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie appartenant à la zone Franc sont sortis sans drame. Ce qui semble manquer à l'Afrique, c'est la qualité de la gouvernance.

S'exprimant en octobre 2015, lors de la dernière réunion de la zone franc CFA, le ministre français des Finances, Michel Sapin a marqué une « position d'ouverture à toutes les discussions. Tous les pays-membres de cette zone monétaire sont libres et indépendants, ils peuvent donc demander à rediscuter les accords monétaires qui les lient à la France », Avait-il, considérant que « rien n'est figé ni tabou ».

Les pays de la Cédéao nourrissent l'ambition de créer une monnaie unique d'ici à 2020. Ce qui demande une certaine volonté politique. Selon une étude de la Standard Chartered, un changement monétaire est peu probable en zone CFA, justifiant ce statu quo par l'absence de pression économique importante, et que la parité fixe du FCFA avec l'euro lui a permis en 2015 de voir son cours diminuer de -13% face au dollar, améliorant la compétitivité des pays exportateurs de matières premières sans affecter trop lourdement les pays importateurs de matières premières.

Des économistes africains ont souligné récemment la problématique de la monnaie en soulignant « la nécessité impérieuse d'une critique nouvelle et interne du franc CFA ».

Noël Ndong

MÉDIAS

« Il Corriere di Tunisi », vieux journal mais nouvelles idées

L'Italie va fêter avec faste les 60 ans de la revue de la diaspora italienne Tunisie. Ce sera en avril prochain à Tunis.

La présence italienne en Tunisie est ancienne et continue de se manifester par divers signes aujourd'hui. Avant la vague de terreurs qui a pris pour cibles un hôtel et un important musée de la capitale tunisienne cette année, ce pays était la destination privilégiée des touristes italiens. Et il n'est pas rare de rencontrer dans les régions italiennes des rapatriés de Tunisie ou, à l'inverse, des personnes souhaitant aller passer leur temps de retraite en Tunisie.

C'est pour servir de lien à la communauté italienne que le journal *Il Corriere di Tunisi* fut fondé en 1956, presque en concomitance avec l'indépendance de la Tunisie. Des vagues d'Italiens sont rentrés dans leur pays mais la minorité restée sur place a continué à entretenir la double flamme : celle de l'italianité et celle de l'amitié avec le pays et le peuple de Tunisie. Ce journal est aujourd'hui l'unique imprimé en langue italienne dans tout le monde arabe.

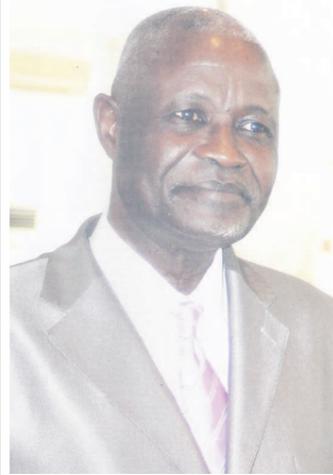
D'abord hebdomadaire, il est devenu un mensuel qui ne veut pas s'enfermer sur les seules réalités italiennes ou italo-phones. Au titre originel, a été rajoutée la mention « Euromediterraneo » pour souligner la volonté de rattachement à l'histoire et à la culture des peuples qui lient les nations, européennes, africaines ou asiatiques du pourtour méditerranéen. Le journal continue de paraître sur les rotatives de la Maison Finzi, première imprimerie autorisée en Tunisie... en 1862 !

En avril prochain, les festivités des soixante ans seront célébrées à la Bibliothèque nationale de Tunisie. Des concerts de musique sont prévus, ainsi qu'une conférence-débat sur le rôle de la presse dans les cultures politiques des deux rives de la Méditerranée, avec en toile de fond la démocratie comme valeur commune. Le journal sortira pour l'occasion une édition spéciale retraçant l'histoire des Italiens de Tunisie depuis les années 1800.

Lucien Mpama

REMERCIEMENTS

La famille Mitabato et Pauline Bokandza ainsi que leurs enfants et petits-fils remercient très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus et assistés de près ou de loin à la suite du décès de leur frère,



père et grand père le professeur Emile Botaka, survenu au Maroc.

La famille remercie également le couple Albert Ngondo, le couple Valentin Ollessongo (ambassadeur du Congo au Maroc), le professeur Armand Moyikoua, George Mabona, le ministre Léon Raphaël Mokoko, le docteur Michel Mitsomoy et William Botaka aux USA.

Pour cela, le samedi 2 janvier 2016, des messes de requiem sont prévues en les églises Fatima, Sainte Marie de Ouenzé, Sainte-Anne de Poto-Poto, Anne Marie Javouhey et Saint Jean Baptiste de Talangaï.

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON

Avec DANY DANILO EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*

Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise -Congo-laise-RDC

Date : **19 et 31 Décembre 2015**

Lieu : Karaoké Les Diplomates (Centreville)

avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour Comédie, Afro-beat & Reveillon

CONCERT LIFE

PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations

Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Vigne de Brazza

Toile Méditerranée du Marché Total

FIESTA SUPER ETOILE Présente

Djason PHILOSOPHE & SWIPER NKOLO MBOKA

the Winner, O vencedor, el caliente

EN CONCERT

MULTI COLOR CE SAMEDI 02 JANVIER 2016 A 19H00

AU KARAOKE BAR LES DIPLOMATES

ENTREE 5 000F CONSO



BONNE ANNÉE À TOUS

La Direction Générale de Airtel Congo
et son personnel vous souhaitent une
bonne et heureuse année 2016



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE

Ouverture d'une nouvelle ère de bénéfices mutuels

L'année 2015 restera dans les annales comme l'année qui aura été marquée par un immense bond en avant des relations entre la Chine et l'Afrique.

Hommes politiques et experts sont tous d'accord pour dire que cette année a connu les relations les plus fortes jamais observées entre l'Afrique et la Chine.

Cette année a débuté avec la signature par l'Union africaine (UA) et la Chine d'un protocole d'accord sur l'amélioration du système de transport et le renforcement des infrastructures d'industrialisation.

Ce protocole d'accord s'est fixé pour objectif de transformer l'industrialisation de l'Afrique et son système de transports, y compris ses systèmes ferroviaires, autoroutières et aéronautiques. En conséquence, la Chine a envoyé un ambassadeur auprès de l'UA qui, elle-même, enverra un ambassadeur en Chine en début d'année prochaine pour superviser la mise en oeuvre de cet accord. La Chine a adopté une approche multidimensionnelle envers l'Afrique, renforçant d'un côté ses relations avec l'UA et de l'autre ses relations avec les pays individuellement.

Sabelo Gatseni-Ndlovu, directeur de l'Institut de recherche Archie Mafeje et professeur à l'Université d'Afrique du Sud, a déclaré à Xinhua que les relations sino-africaines s'étaient développées et renforcées en 2015,



Gatseni-Ndlovu

anglais) qui a eu lieu en début décembre en Afrique du Sud. C'est la première fois qu'un sommet du FCSA a lieu en Afrique.

«Cela montre que la Chine reste d'une importance stratégique pour l'Afrique», a déclaré M. Gatseni-Ndlovu.

Ce sommet est parvenu à mener à bien tous ses objectifs principaux dans un climat de sincérité, d'amitié, d'égalité et de coopération gagnant-gagnant. C'est une réunion historique pour les relations entre la Chine et l'Afrique.

C'est lors de ce sommet que le président chinois Xi Jinping a dévoilé un programme d'aide à l'Afrique de 60 milliards de dollars sur les trois prochaines années.

Ce programme a pour objectif d'aider l'Afrique notamment à

employés, à développer les infrastructures et à améliorer les services de santé.

«La Chine a montré son engagement à être le principal pilier du développement de l'Afrique, avec les promesses données lors du sommet», a-t-il poursuivi. La Chine a montré son engagement à aider l'Afrique dans le développement des infrastructures. Cela permet à la Chine de remplir son engagement à long terme de soutenir la modernisation de l'Afrique, son agriculture et son industrialisation.

Yazini April, chercheuse spécialisée du Conseil de recherche en sciences humaines d'Afrique du Sud, a déclaré que les relations Chine - Afrique ont progressé à un niveau bien supérieur en 2015. «En 2015 les relations Chine-Afrique ont bien progressé et cela a démontré la confiance et le bénéfice mutuel (de ces relations). L'organisation du sommet du FCSA a aussi été une étape majeure pour ces relations. Le fait qu'il ait été élevé au rang de sommet à part entière démontre le sérieux de ces relations», a dit Mme April.

L'Afrique et la Chine développent leurs relations sur la base du bénéfice mutuel, a-t-elle noté.

«La Chine a prouvé qu'elle est un partenaire fiable. Lorsque la Chine promet de faire ceci ou cela cette année, elle le fait. La Chine n'est pas la Banque mondiale ou les États-Unis, qui racontent beaucoup d'histoires mais mettent du temps à tenir



Yazini April

parole. La Chine apporte des bénéfices concrets», a-t-elle indiqué. Lors du sommet du FCSA, la Chine a convenu d'aider l'UA avec son Agenda 2063 et de continuer de l'assister dans ses projets d'infrastructures.

Le ton du FCSA était différent cette année dans la mesure où ce n'était pas la Chine qui décidait ce qui devrait être fait, a-t-elle martelé. Les Africains étaient si impliqués dans l'ordre du jour du Sommet et l'Afrique du Sud consultait les autres dirigeants africains, a-t-elle conclu.

Cette année a également été marquée par l'établissement de Centres communs d'arbitrage Chine - Afrique (CAJAC), en Chine et en Afrique du Sud. Ces centres ont pour responsabilité de gérer les plaintes et de les régler sans recourir aux tribunaux. Les avocats d'Afrique et de Chine ont observé qu'avec l'augmentation des interactions et des échanges commerciaux, il était inévitable que des malentendus surviennent, et que la CAJAC traiterait ces problèmes de manière impartiale.

S'exprimant à l'issue du sommet du FCSA, le président sud-africain Jacob Zuma a déclaré que les relations Chine - Afrique étaient plus fortes que jamais.

«Ce sommet a certainement porté le partenariat du FCSA à son niveau le plus élevé jamais enregistré», a dit M. Zuma.

La ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Maite Nkoana-

Mashabane, a déclaré que ce sommet illustrait clairement les principes essentiels des relations du FCSA, à savoir la confiance mutuelle, la coopération gagnant-gagnant et le bénéfice mutuel.

«Plus important, nous avons porté ce partenariat à un niveau stratégique supérieur; celui de Partenariat stratégique de coopération global, ce qui garantit que nous serons mieux à même de répondre aux besoins pressants de nos concitoyens», a déclaré Mme Nkoana-Mashabane.

Le commerce sino-africain a atteint 220 milliards de dollars l'année dernière, avec des investissements chinois en Afrique totalisant 32,4 milliards de dollars vers la fin de cette année.

En 2015, Les échanges sino-africains devraient approcher de 300 milliards de dollars. Les investissements directs au cours du premier semestre 2015 se sont élevés à 1,19 milliard de dollars.

La Chine a signé 245 nouveaux contrats d'aide économique. La Chine a également effacé 156 postes d'endettement de 31 pays africains. Par ailleurs, la Chine a également signé des accords d'aide médicale avec 41 pays d'Afrique.

L'année 2015 a effectivement été une année riche en événements qui a marqué le début d'une nouvelle ère de bénéfices mutuels dans la coopération Chine-Afrique.

Xinhua



Nkoana-Mashabane

grâce au sommet de Johannesburg du Forum de coopération sino-africain (FCSA, FCSA en

s'industrialiser, à moderniser sa production agricole, à renforcer les compétences de ses

ITALIE

Des députés s'inquiètent d'une augmentation de reconduites de migrants africains

L'écrémage des flux migratoires conduit-il à favoriser les requérants d'asile provenant de pays en guerre et à refouler tous les autres ?

L'écrémage des flux migratoires conduit-il à favoriser l'accueil des seuls immigrés venant des pays en guerre ? La réponse, en Allemagne, en Hollande, au Danemark et au Canada est claire : sur le plus du million de migrants qui

ont pris l'Europe et l'Occident d'assaut cette année, tous les requérants d'asile ne proviennent pas de pays en guerre ou en turbulence. La règle de l'Union européenne est bien celle d'accueillir les personnes fuyant des guerres et pas (ou peu) ceux qui proviennent des pays stables. Ils sont considérés comme « des immigrés économiques ».

Entre les pays qui le disent et ceux qui agissent en silence mais

dans la même logique, des députés italiens se sont émus mardi que d'autres critères entrent en ligne de compte, notamment la couleur de la peau pour les migrants venant d'Afrique sub-saharienne. Six députés de l'assemblée nationale italienne ont directement interpellés leur ministre de l'Intérieur sur la question. Ils relayaient une dénonciation du Conseil italien des réfugiés indiquant que dans

les ports de Sicile la règle semblait être celle de reconduire aux frontières les migrants d'origine africaine.

Une autre association, l'ARCI (Association récréative et culturelle italienne) précise qu'une majorité de Sénégalais, Maliens et Gambiens a été l'objet de cette mesure discriminatoire. Elle affirme que celle-ci figure en bonne et due place dans un accord stipulé entre l'Italie et

un pays comme la Gambie, le 6 juin. Les députés interpellant le gouvernement, ont également avancé comme preuve une émission de la télévision publique belge, la RTBF, sur ce sujet. « Si cela était avéré, ces actes seraient contraires aux engagements intérieurs et extérieurs de l'Italie en matière de droit d'asile », ont estimé les députés.

Lucien Mpama

INTERVIEW

Monique Mbeka Phoba : « Beaucoup de choses d'aujourd'hui s'expliquent par ce qui s'est passé à l'époque coloniale »

La colonisation constitue l'un des principaux thèmes exploités par la réalisatrice belgo-congolaise. Le sujet exploité dans son dernier film « Sœur Oyo » est également relatif à la période coloniale.

Monique Phoba : L'exploitation du film se déroule très bien. Il a été diffusé sur la télévision belge, ce qui est assez rare pour un film congolais. Je constate ainsi que je fais partie des rares personnes qui montrent des images du Congo fait par des Congolais, parce que d'habitude ce n'est pas le cas. C'est d'autant plus étonnant que le sujet exploité dans le film soit relatif à la période coloniale. C'était une grande surprise car le sujet paraît tabou. Mais la colonisation est une réalité qui est toujours présente. Il faudrait multiplier les films comme « Sœur Oyo ». On me dit souvent que je suis l'une des rares personnes à me préoccuper de cette période et le film a suscité beaucoup d'intérêt auprès du public et des médias. Je suis assez contente. Le film a été projeté une cinquantaine de fois, ce qui est rare pour un court-métrage. Il a été projeté vingt-fois dans des festivals et les autres fois dans différents événements liés au monde associatif en Belgique, en Allemagne ou encore en France. Ce sont souvent des associations originaires du Congo ou d'Afrique qui m'invitent et qui ont envie de faire connaître le film. Ils organisent des manifestations où ils me font venir, sans qu'il n'y ait de subventions. Ils le font par leurs propres efforts. C'est des événements très importants. C'est bien d'être diffusé dans les festivals, mais c'est exceptionnel pour un court-métrage de bénéficier de l'attention d'événements organisés par ces associations.

LDB : Pourquoi le thème de la colonisation vous tient tant à cœur

?
MP : C'est parce que c'est un sujet tabou et ce qui est tabou est toujours dangereux. Les Européens ont toujours tendance à évacuer ce sujet parce qu'ils savent qu'ils ont beaucoup de choses à se reprocher. Je ne vois pas pourquoi on ne parlerait pas de la colonisation alors que l'on nous parle tout le temps de la Shoah. Je m'adresse aussi bien aux personnes qui ont été colonisées qu'à ceux qui ont colonisé. On est soit dans un camp soit dans l'autre. C'est un sujet qui me passionne car je trouve que beaucoup de choses de la réalité d'aujourd'hui s'expliquent par ce qui s'est passé à l'époque coloniale. Quand on ne sait pas ce qui s'est passé, on ne peut pas comprendre notre réalité aujourd'hui. Les leçons de l'histoire sont utiles pour tous les pays. Nous ne pouvons pas oublier notre histoire dont fait partie la colonisation. Néanmoins, nous n'avons pas que cette colonisation comme unique histoire.

LDB : vous avez participé à la dernière édition des journées cinématographiques de Carthage. Comment s'est déroulé cet événement ?

MP : j'y suis allée en tant qu'experte pour une table ronde sur une plate-forme qui s'appelle Mokolo, où on souhaite réunir toutes les compétences du cinéma africain au niveau des ressources humaines, des techniciens, des fonds et même de la réflexion sur les ressources techniques disponibles sur le continent. Souvent on fait venir des moyens d'Europe ou d'ailleurs, alors que nous disposons de toutes les capacités sur place. Nous avons donc discuté de l'accessibilité des ressources au niveau du continent africain.

LDB : Et quelles sont les conclusions des discussions que vous avez eues lors de cette table



Monique Mbeka Phoba

ronde ?

MP : Chaque participant avait ses priorités. De mon côté, j'ai insisté sur la question de la qualité professionnelle du matériel disponible dans les lieux de tournage. Quels sont les techniciens ou autres membres de l'équipe que je peux trouver sur place ? Souvent on ne dispose d'aucune information avant de voyager vers le lieu du tournage et on peut avoir de mauvaises surprises. J'ai donc insisté sur le fait que l'on puisse répertorier les expériences vérifiées par pays.

LDB : Vous êtes une référence voire une institution aujourd'hui dans le secteur cinématographique congolais. Quelle est votre analyse dans ce domaine à l'heure actuelle en RDC ?

MP : C'est un secteur qui se di-

versifie énormément avec l'apparition de nouveaux réalisateurs. On était resté longtemps avec les mêmes comme Ngangura, Balufu, Monique Phoba ou encore Kibushi. Cela signifie qu'il y a une évolution qui a notamment démarré avec le film « Viva Riva ! » de Djo Munga. Ce dernier a travaillé avec beaucoup de jeunes sur ce projet. Aujourd'hui, nous avons des noms connus de la nouvelle génération comme Dieudo Hamadi, Tshoper Kabambi, Clarisse Muvuba, etc. C'est vraiment la période de la mutation du cinéma congolais. Mon souhait est que l'on arrive au même niveau que le Nigéria qui est devenu l'un des plus grands producteurs de cinéma dans le monde. Or, nous avons les mêmes caractéristiques que le Nigéria. Nous sommes un grand pays. Nous pouvons consommer

notre propre production. Nous sommes aussi un pays avec une histoire théâtrale forte. Le Nigéria a démarré son Nollywood parce que le pays a une grande tradition théâtrale. En outre, nous avons énormément de chaînes de télévision qui devraient normalement pouvoir participer à ce dynamisme. Ce n'est pas encore le cas, mais ça devrait arriver rapidement.

LDB : Comment pensez-vous que cela va arriver ?

MP : C'est déjà en train de se passer. Des films sont produits tout le temps. Lorsque vous visitez, par exemple, la page Facebook intitulée « Un cinéma pour le Congo », vous pouvez constater le foisonnement de la production que ce soit des longs ou des courts métrages. Les choses sont en train de démarrer.

LDB : Vous avez des projets pour le Congo ?

MP : Actuellement, mon objectif est de montrer mon film en Master class. Quand je réalise un projet en Belgique, j'ai toujours en tête de le refaire au Congo. Dans le cas contraire, je ne me sentirai pas à l'aise. Entre-temps, ici en Belgique, des écoles flamandes m'invitent pour des masters classes et le festival de film de femmes « Et pourtant elles tournent » m'a demandé de faire un master class lors de cet événement. C'est un grand honneur pour moi et c'est aussi la possibilité de montrer cette histoire congolaise du point de vue congolais, comme jamais on ne la montre. Étant donné que je dispose déjà de plusieurs dates en Belgique pour présenter mon film lors des masters classes, je voudrais faire la même chose au pays dans des universités ou encore dans les écoles d'art.

Patrick Ndongidi

SANTÉ

Appui financier à la RDC pour la lutte contre la malaria

Une enveloppe de deux cents millions de dollars américains vient d'être mise à la disposition de la RDC par des bailleurs de fonds pour soutenir la lutte contre la malaria ou le paludisme, cette maladie qui aggrave le taux de la mortalité infantile et maternelle en RDC.

À en croire la coordination de l'Association de santé familiale (ASF) citée par l'Agence congolaise de presse, cet important financement sera affecté au test de diagnostic rapide (TDR) pour la recherche de la malaria dans l'organisme.

Pour soutenir cette recherche dans la lutte contre le paludisme, un important lot de réactifs, de



Des moustiquaires imprégnées

supports et de gants est mis à la disposition des quatre-vingt dix-huit pharmaciens de la ville de Kinshasa en vue de leur expérimenter ce test dans les quartiers où l'on trouve des pharmacies ciblées par l'ASF. Grâce à ce matériel, les pharmaciens ciblés pourront désormais détecter rapidement la malaria et, par conséquent, administrer un traitement approprié. Pour assurer le suivi de cette action, ces pharmaciens sont tenus de faire un rapport à l'ASF à la fin de chaque mois.

Toujours dans l'objectif de renforcer la lutte contre le paludisme, l'ASF procédera

prochainement à la signature des contrats avec certaines firmes pharmaceutiques pour que ces dernières puissent fournir à toutes les pharmacies ciblées des anti-malaria. Des contacts ont été déjà pris avec les firmes concernées et les produits pharmaceutiques seront remis aux malades atteints de la malaria.

Ces produits seront vendus à moindre coût aux malades pour permettre à tout le monde d'être en mesure de les acheter. Pour ce qui est du test, il ne sera pas gratuit. Il reviendra à mille francs congolais à la pharmacie sans traitement. Ce teste porte tout simplement sur l'examen de goutte épaisse.

Aline Nzuzi

FAC

Le colonel Paul Elton Nzaou fait valoir ses droits à la retraite

Après 40 ans de service au sein des Forces armées congolaises (Fac) ponctués par plusieurs missions militaires en Afrique et dans le monde, le colonel Paul Elton Nzaou, 60 ans a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Le dîner d'adieu aux armes couplé à la fin de sa mission à l'Union africaine (UA) a eu lieu le 28 décembre à Pointe-Noire en présence des frères d'armes, des parents et amis. Pascal Gayama, ancien ambassadeur et secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le colonel Gustave Pana Zoula, ancien ambassadeur du Congo en RDC et ancien fonctionnaire de l'OUA ont aussi réhaussé de leurs présences cette cérémonie.

Le colonel Paul Elton Nzaou a consacré ses 40 ans de service à la culture et à la défense des valeurs de paix, de solidarité et de respect de la dignité humaine. Un officier supérieur qui a arboré pendant 22 ans le grade de colonel en formant et en instruisant de nombreuses promotions de militaires. Il est le concepteur de la théorie de l'OUA sur la capacité de déploiement rapide et est expert patenté de l'opération de maintien de la paix en Afrique. Ancien enfant de troupe (AET), il prépare une thèse de doctorat en sciences politiques. Il est l'un des officiers supérieurs de l'armée le



Le colonel Nzaou et madame lors du dîner d'adieu aux armes / crédit photo «Adiac»

plus décoré d'Afrique.

Albert Mpongui, frère aîné d'Elton, a dans son témoignage loué les mérites de l'officier qui a fait la fierté de la famille qu'il a honorée au même titre que le pays.

Pour le colonel Gustave Pana Zoula, ancien ambassadeur et ancien fonctionnaire de l'OUA,

retraité en 2000 après 20 ans de bons et loyaux services au sein de l'institution panafricaine, le jeune Elton Nzaou qu'il a côtoyé lors des missions a été un valeureux militaire qui s'est beaucoup impliqué ces dix dernières années dans les questions de maintien de la paix et de sécurité.

Quant à Pascal Gayama, ancien ambassadeur et secrétaire général adjoint de l'OUA, il a reconnu que le colonel Paul Elton Nzaou est une référence et une fierté pour le Congo et l'Afrique que les générations actuelles et futures doivent prendre en exemple.

Qui est le colonel Paul Elton Nzaou ?

Le colonel Paul Elton Nzaou est né le 9 Août 1955 à Jacob actuel Nkayi dans le département de la Bouenza. Après l'école militaire préparatoire général Leclerc, il est successivement admis à l'académie militaire de Madagascar, à l'école de guerre de Moscou, au centre d'études stratégiques à Washington et à l'institut des hautes études de défense de Paris en France. Une expérience enrichissante qui va lui permettre d'assurer les fonctions de commandant au centre de formation des officiers de Mbounda de 1990 à 1994. En 1995, il est chef d'Etat major de l'armée de terre et en 1997, directeur du cabinet du ministre de la Défense. Conseiller aux armées, à la gendarmerie et aux affaires stratégiques du ministre de la Défense en 2002 avant d'être promu chef des opérations de la force africaine en attente en 2006. En 2010, il est conseiller au Haut représentant

de la force africaine.

Durant sa riche et longue carrière militaire, il a participé à plusieurs missions : Turquoise au Rwanda en 1994, mission d'interposition au Tchad et au Rwanda, Processus de la mise en place de la force africaine en attente depuis la réunion des chefs d'Etat major africains au Zimbabwe. Il a aussi participé à l'exercice Amani Africa 1 et à l'exercice de l'UA à Njiwa sans oublier sa participation remarquable à la mise en place de l'Etat major régional de la CEEAC. De 2011 à 2015, il est conseiller militaire de Sekouba Traoré, ancien président de la transition en Guinée Conakry.

Le colonel Paul Elton Nzaou est récipiendaire de la médaille d'or des Nations Unies, de quatre autres médailles de l'OUA sans oublier les médailles du mérite congolais et d'officier de la légion d'honneur...

Titulaire de trois maîtrises : en sciences politiques, en management des organisations et en paix et sécurité, il est l'auteur du livre « Vers la création de la force africaine en attente », paru en 2002 aux Editions l'Harmattan. Marié au colonel des douanes, Clotilde Laure Nzaou, il est père de trois enfants.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°090

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

BAGARRE CONFUSE	BIEN CONNU	IMPÔT	RIVAL D'AIRBUS	GRAVURES ORIENTALES	PÂTISSERIE BRETONNE	PARFUME LE SAUMON MARINÉ
PIANOS À BRETELLES	HAUT DE CHEMISE	PLUTÔT DODUS	CROCHET DE BOUCHER		IL COULE EN FRANCE	
					PRIÈRE À MARIE	
DAME À L'ACCUEIL				DÉPARTEMENT DU SUD-OUEST		
ALLURE À CHANTILLY			ELLE S'ACHÈTE À LA BANQUE RENARD BLEU		PAS QU'UN PEU	
	IL EST ISOLÉ DU CONTINENT			ORIFICE NATUREL		
DONNES	MUSARDE			TUILES D'ANGLE		
			CHEF-LIEU ALPESTRE		FACTEUR RHÉSUS	
POISSON MARIN			REVUE FRANÇAISE			
LONG SERPENT			CEN'EST PAS UN PROGRES-SISTE			FOYER À BÛCHES
		RAINURES			EXCLAMATION ÉTRANGE PERSONNAGE	
		PLEINE DE VIVACITÉ				
COUVERTURE HISTOIRES DE COMPTOIR		A DROIT À LA DERNIÈRE GOUTTE APRÈS		CHROME AU LABO	VIENT D'AVOIR ANCIEN PROTECTEUR	
			VOÛTE AZURÉE			ÉPROUVER
			ARCHITECTE DE PYRAMIDES			
ISSUE DE DEUX CULTURES	INDIQUE LA MANIÈRE COMME LA MATIÈRE RÉGLE		DONNE DES DÉTAILS			
			STYLES DE JAZZ			
				COURSE HALE-TANTE		FLÂNE
				ÉQUILIBRA		
CLASSE PRIMAIRE	REND CLAIR IL NOUS FAIT JOUER AU TIERCE				DIRECTION DES ÉQUERRES	
	FIT UN NCEUD		ARMÉE DU MOYEN ÂGE		MESURE ANGULAIRE MIS EN MOUVEMENT	
	FIN DE VERBE					
BRIBES PROMISES PAR SERMENT				PRINCE DU DÉSERT		
			CERTAIN			

SUDOKU N°090

>FACILE

				4				6
2	5	1	8					3 9
				3				1
	3	8		7				9
5			9	2	1			8
	2			8		6	1	
3				1				
8	1				3	2	6	7
6				9				

>MOYEN

7					3		4	1
		1	4	7		8		
8					1		3	
	1				5		2	
2		7		8		4		5
	4		2				6	
	5		9					4
		9		6	8	5		
6	8		5					3

>DIFFICILE

			7					1
			1	8		5		7
		1						2 6
	2				4	8		
8	4		5		9		3	2
		9	6					7
5	3						2	
6		8		5	1			
	1				6			

MOTS CROISÉS N°090

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Faculté de prévoir qui peut amener à une meilleure connaissance du futur. - 2. Repli sur soi-même. - 3. Riche vallée en gisements préhistoriques en Éthiopie. Possessif. Qu'il faut éponger. - 4. Parties de livre... Vide un magasin. - 5. N'est pas pour le dépouillement. Coup au tennis. - 6. Trophée indien. Contester. - 7. Sans précédent, mais avec suite. Singe. - 8. Poivriers grimpants. Mets délicat. - 9. A fait un tabac en Virginie. N'est pas attirant aux deux pôles. - 10. Passe l'éponge. Partisan de l'école des femmes.

>VERTICALEMENT A. Qui peut être présenté. - B. Louées ou renvoyées. - C. Propres à interloquer. - D. « Trou » pour des taupes. Point répétée. - E. Disque non circulaire, à saillie ou encoche. Petit poème médiéval. - F. Ce n'est pas le Pérou, mais ça y contribue. Partie du monde. G. Conjonction de coordination. Bloqua. - H. Construiras un petit abri. - I. Un drôle de Moinaux. - J. Il vécut comme un prince. Évite la fuite.

MOTS À MOTS N°090

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① G E N E R + C I N E = I _ _ _ _ E
- ② G R E E N + M A I E = M _ _ _ _ E
- ③ G I R I E + T A R E = G _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°089

R	L	T	S	L	C
D	A	T	E	E	S
C	I	S	A	I	L
P	O	R	T	U	G
P	R	E	E	X	A
U	N	R	N	A	S
I	B	E	R	E	S
U	S	I	N	E	S
E	T	C	N	I	G
B	A	N	E	L	A
M	S	T	A	T	U
R	O	S	A	T	I
R	A	E	L	F	E
B	A	L	I	S	E
L	I	N	G	A	R
H	E	R	O	N	S

MOTS CROISÉS N°089

A	D	O	R	A	T	E	U	R	S
N	E	G	O	C	E	S	A	U	
I	M	M	E	R	G	E	R	R	
M	I	S	A	U	R	N	E		
O	N	E	T	M	I	E	U	X	
S	E	R	I	N	E	N	T	C	
I	R	A	U	N	E	P	I		
T	B	L	E	T	L	O	T		
E	O	L	I	E	L	Y	R	E	
S	U	E	S	I	E	S	T	E	

SUDOKU N°089

6	1	5	3	2	8	4	7	9
8	3	4	5	9	7	6	1	2
9	2	7	4	6	1	5	8	3
1	4	6	9	7	3	2	5	8
7	8	2	1	4	5	3	9	6
5	9	3	2	8	6	7	4	1
3	7	1	8	5	2	9	6	4
4	5	8	6	3	9	1	2	7
2	6	9	7	1	4	8	3	5
9	8	3	7	2	5	6	1	4
2	4	5	3	6	1	8	7	9
1	6	7	4	8	9	2	3	5
7	3	2	9	1	6	5	4	8
6	5	9	8	4	3	7	2	1
4	1	8	2	5	7	3	9	6
3	7	6	1	9	8	4	5	2
5	9	4	6	3	2	1	8	7
8	2	1	5	7	4	9	6	3
2	4	3	6	1	8	5	9	7
6	5	1	7	9	2	8	4	3
8	9	7	5	3	4	2	6	1
3	2	4	1	7	5	6	8	9
7	8	5	2	6	9	1	3	4
1	6	9	4	8	3	7	2	5
5	3	8	9	2	1	4	7	6
4	7	2	3	5	6	9	1	8
9	1	6	8	4	7	3	5	2

MOTS À MOTS N°089

1/ DÉPRÉCIER - 2/ EMPREINTE - 3/ CÉRÉMONIE.

FOUDROLOGIE

Abraham Ibela Ndonghassinguet donne l'importance des douze premiers jours de l'année

En prélude à la publication prochaine de son ouvrage sur la Foudrologie, Abraham Ibela Ndonghassinguet, foudrologue, a présenté aux Dépêches de Brazzaville, un extrait de ce livre, portant sur les douze premiers jours de l'année.

La foudrologie est une science qui rationalise les traditions africaines et tient compte du trip-tyque art, science et religion. C'est ainsi que tenant compte de cela, le foudrologue Abraham Ibela Ndonghassinguet, aborde un aspect important sur les douze premiers jours de l'année. Ainsi dit-il, du 1^{er} janvier au 31 décembre, jour après jour, on totalise douze mois, ce qui veut dire que l'on passe d'une année à une autre à minuit du 31 décembre.

Recevoir une nouvelle année poursuit-il, est un exercice simple mais complexe et de très haute portée spirituelle. L'année qui commence ou bien les douze mois de cette nouvelle année sont préparés pendant les douze premiers jours du mois de janvier. Les foudrologues l'ont compris. C'est le cas de Abraham Ibela Ndonghassinguet, qui dans son prochain ouvrage a voulu le communiquer à tous.

Il pense que pour recevoir la nouvelle année et bénéficier de ces bienfaits, il faut surtout être en harmonie avec non seulement l'environnement humain, mais aussi avec les lois et principes divins. Il faut en outre écouter, parler et agir avec la moindre modération possible pour susciter les bonnes vibrations tous azimuts. Les douze premiers jours du mois de jan-



Abraham Ibela Ndonghassinguet, auteur de Foudrologie

vier représentent, les douze mois de l'année. Ils doivent être vécus pleinement par toute femme ou tout homme qui veut passer dans l'harmonie et la prévention les douze mois suivants. Tout ce qui peut perturber votre vie du 1^{er} au 12 janvier doit être examiné minutieusement. Au contraire ce qui est positif doit être noté et encore positif pour une application certaine dans la vie pendant l'année qui commence. En effet, les douze premiers jours du mois de janvier ou premiers jours de l'année correspondent à :

1^{er} janvier- mois de janvier ; 2 janvier- mois de février ; 3 janvier- mois de mars ; 4 janvier- mois d'avril ; 5 janvier- mois de mai ; 6 janvier- mois de juin ; 7 janvier- mois de juillet ; 8 janvier- mois d'août ; 9 janvier- mois de septembre ; 10 janvier- mois d'octobre ; 11 janvier- mois de novembre ; 12 janvier- mois de décembre.

« Ainsi, si le 1^{er} janvier vous vous êtes mal comporté, ou si

vous avez eu un malaise sérieux, prenez en garde tout ce mois de janvier. Et si par exemple le 2 janvier vous avez été surpris par une bonne recette dans vos affaires ou par le paiement d'une redevance qui a duré des mois ou des années, positiver cette situation pour qu'elle se confirme probablement en février. Un malaise que vous avez senti le 3 janvier peut être l'annonce d'une situation sanitaire médiocre durant le mois correspondant c'est-à-dire le mois de mars, etc... », explique le foudrologue.

Abraham Ibela Ndonghassinguet, demande à tous, pendant les douze premiers jours de l'année, de retenir les rêves et chercher à les positiver, c'est-à-dire à prier pour que ce qui profite se réalise et ce qui est mauvais ne se réalise pas. Il invite aussi à une correspondance du jour au mois et de rester plus ou moins pur pendant ces moments sur tous les plans. D'entretenir les bonnes relations avec ses semblables, avec toute la créature divine, et surtout d'apaiser ses tensions et émotions.

Enfin, conclut-il, c'est pendant cette période qu'il y a plus de tentations. Il faut pour cela ne pas céder, car l'on peut rater le cap et chercher le diable ailleurs. Il vaut mieux profiter des vertus que la nature offre à l'humanité pendant cette période, car la naissance d'une année est comme la naissance d'un enfant, s'il n'est pas bien lavé et entretenu, il rate le départ. Soit parce qu'il est sale et dégage mal, soit parce qu'il est malnutri.

Bruno Okokana

TOURNOI DE VOLLEYBALL

Le club Ebeba remporte le trophée des vétérans

Le duel des anciens volleyeurs, entre Ebeba et Inter club, a tourné en faveur de la première équipe qui s'est imposée sans trop de difficultés 2 sets à 1.

La 8^e édition du tournoi des vétérans, cette année, a été dédiée à Jean-Marie Ompébé, premier vice-président de la Fédération congolaise de la discipline (Fécovo). La compétition, rappelons-le, est un signe de recon-

D'entrée de jeu, pourtant, Ebeba semblait être mis en déroute par Inter club en remportant le tout premier set (27-25). Après ce revers d'un instant, les vétérans de volleyball club Ebeba se sont ressaisis. Au deuxième



Une phase de jeu de la rencontre Crédit photo Adiac

naissance aux acteurs ayant fait avancer la cause du volleyball congolais, ici et ailleurs. Pour ce faire, au gymnase Henri-Elendé, les volleyeurs du club Ebeba étaient aux prises avec ceux de l'Inter club. Pascal Akouala Goelot, ancien international et actuellement Conseiller aux Sports du président de la République, Samuel Nzaou entraîneur des Diables rouges de la discipline, gonflaient à bloc l'effectif de la première équipe.

set, ils se sont imposés (25-18). Lors de la dernière partie, les volleyeurs de l'Inter club, alourdis par le poids de l'âge, ont montré les signes de fatigue profitables à l'équipe adverse qui a creusé l'écart (25-6). Finalement, 2 sets à 1 en faveur d'Ebeba, donc vainqueur de la 8^{ème} édition du tournoi des vétérans.

Ils se sont exprimés...

« J'ai commencé avec le volleyball à l'école des cadets. Je n'ai jamais

été un grand joueur de champs, mais j'ai plutôt servi en qualité de dirigeant pendant 25 ans déjà notamment à Inter club », a déclaré Jean-Marie Ompébé. Cela est d'autant plus vrai qu'il n'a pas été Diable rouge encore moins dans un club quelconque en tant qu'athlète de haut niveau. Seulement, il est vice-président de la Fécovo depuis près de quinze ans. C'est donc dans la formation et l'encadrement que ce dernier a excellé au point d'être désigné vétéran cette année.

Le vétéran sortant, Pascal Akouala Goelot, a reconnu les mérites de l'entrant tout demandant aux athlètes de la nouvelle génération de travailler d'arrache-pied pour continuer à porter haut les couleurs du Congo. « (...) Que les jeunes suivent notre exemple », a-t-il dit.

Par ailleurs, le président de la Fécovo, Jean Claude Mopita, s'est dit satisfait de l'activité ayant permis de réunir dirigeants, encadrateurs et athlètes. Il a appelé ces derniers à redoubler d'ardeur dans le travail d'autant plus qu'en janvier, les Diables rouges de la discipline prendront part au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Rio 2016; lequel tournoi se disputera à Brazzaville. Jean Claude Mopita a profité de l'occasion pour lancer la saison sportive 2015-2016.

Rominique Nerplat Makaya

FESPAM

Les actes du colloque 2013 publiés

Les actes du colloque de la 9^e édition du Festival panafricain de musique qui avait eu lieu du 15 au 18 juillet 2013, ont été présentés au public le 30 décembre au siège du Fespam par le directeur du Symposium Honoré Mobonda.

C'est un livre de trois cent soixante-dix-neuf pages publié par les éditions Hemar avec la collaboration du Fespam et des fonds de l'Unesco. Il a été préfacé par Jean Claude Gakosso, actuel ministre des Affaires étrangères et de la coopération, alors que les textes ont été réunis par Honoré Mobonda, Claudia Mokoko Guikochi, Ghislain Mvoula-Massamba et Gashella Princia Wynith Mouanda Nkoussou. Il s'agit là, du sixième ouvrage qui sert d'actes du symposium du Fespam.

Divisé en trois grands thèmes : l'expression musicale comme support de l'authenticité africaine, les musiques africaines comme levier d'émergence culturelle et économique de l'Afrique, les rapports entre

les expressions identitaires et le développement intégral de l'Afrique, le document a été concocté par vingt personnes dont dix congolais et dix autres auteurs de différentes nationalités.

Ce livre a pour titre « musiques africaines, vecteurs d'authenticités et facteurs d'émergences ». Il débute par la leçon inaugurale du professeur Mukala Kadima Nzuji autour de la place des langues africaines dans la promotion de nos identités culturelles.

« Il y a la partie éducation musicale. Il s'agit des thèmes importants où on y développe plusieurs concepts dont celui de la modernité africaine », a précisé Honoré Mobonda.

Hermione Désirée Ngoma



Le commissaire général du Fespam Hughes Ondaye et Honoré Mobonda

FOOTBALL/ LIGUE 2

CARP a de grandes ambitions cette saison

Le Club athlétique renaissance pro (Carp) veut faire une performance plus meilleure que celle de l'année précédente où l'équipe a terminé 5^{ème} au classement.



L'équipe de Carp

Carp ne fera pas du surplace, à en croire ses dirigeants. La saison écoulée, cette formation n'a pas pu réaliser son rêve de monter en division supérieure. Peut-être parce qu'elle était à sa première participation au championnat national ligue 2, il lui fallait donc un peu plus de temps pour apprendre. Pour la saison 2015-2016 qui pointe à l'horizon, l'ambition majeure est de relever ce défi.

Pour ce faire, les responsables de l'équipe ont déjà amorcé les journées de détection sur toute l'étendue du territoire national. Une mise au vert des joueurs détectés est prévue. Accompagner et aider ces jeunes à devenir footballeurs professionnels, est un cheval de bataille de Carp. D'ailleurs, l'équipe a livré, en guise de mise en jambe, des matchs amicaux notamment contre Diables noirs, Patronage, Cara, Saint-Michel de Ouenzé...

Carp compte sur l'apport des sponsors et partenaires disposés à faire chemin avec lui sur la voie de la professionnalisation de ses jeunes footballeurs amateurs, dont l'âge varie entre 16 et 22 ans pour la plupart. En rappel, Carp est une équipe de Kinkala, chef-lieu du département du Pool. La saison passée en deuxième division, pour sa toute première expérience, le club a livré 15 matchs. Il en a remporté 7, perdu 6 avec 2 nuls. Cette année l'objectif est de faire plus que ça.

R.N.M.